Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

SOMMAIRE.

ment des vomissements de la grossesse, 265.

Examen extemporané du lait de la femme,

-Chancre du col utérin, 268.—Traitement du —Chancre du col utórin, 268.—Traitement du vaginisme par la cocaine, — Dyspepsie utórine, 269.—Déchirures du col utórin, effets de leur restauration,—Cancer de l'atérus... 270 P.EDIATRIE,—Traitement des différentes diarrhées, 273.—Diagnostic des maladies infantiles, 275.—Traitement de la coqueluche, 276.—Valeur diagnostique de la raie blanche dans la scarlatine, 277.—De l'ostéotomie et de l'ostéoclasie dans le traitement du genu valtum... 278 DERMATOLOGIE.—De la couperose, 279.—Trai-tement de le cole — La couperose, 279.—Trai-

DERMATOLOGIE.—De la couperose, 279.—1 ratement de la gale,—Le jequirity dans les affections de la peau, 281.—Traitement du prurit,—Traitement du prurit anul 282 FORMULAIRE.—Hémoptisie,—Coliques néphritiques,—Spermatorrhée,—Hypertrophie de la luette,—Rhumatisme articulairo,—Dinhthéria. 283 Diphthérie. .

BULLETIN.—Bureau provincial de Médecine, 284.—Le Journal d'Hygiène Populaire, 286.— A nos correspondants,—Aliment de Mellin 287 BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. NOUVELLES MÉDICALES. - Nécrologie, Décès.....

IELLIN'S FOOD

NOURRITURE DE MELLIN POUR LES PETITS ENFANTS ET LES MALADES.

Le seul véritable succédané du lait maternel. Aliment éminemment nutritif et reconstituant pour les nourrices, les convalescents, les dyspeptiques, les neurasthéniques, etc.

Recommandée par tous les médecins et en vente chez tous les pharmaciens des Etats-Unis et du Canada.

Se conserve dans tous les climats et n'exige pas de cuisson.

DOLIBER, GOODALE & CO.

41 ET 42, CENTRAL WHARF, BOSTON, MASS., U.S.

Toute l'allention voulue sera donnée aux correspondances des médecins. Echantillon et pamphlet expédiés gratuitement sur demande.

LYMAN, SONS & CO., MONTREAL, CANADA. LYMAN, BROTHERS & CO., TORONTO, CANADA. BROWN & WEBB, HADIFAX, N. S. R. W. MCCARTY, St. JEAN, N. B.

Tablettes Comprimées au Chlorate de Potasse et au Borax

DE WYETH.

De deux grains et demi, sans mélange ni excipient.

"Ce sout d'excellents et recommandables échantillons des progrès marqués de l'art pharmaceutique."—Boston and Medical Journal.

pharmaceutique."—Boston and Medical Journal.

Nous sollicitons l'attention des médecins sur l'excellente combinaison ci-dessus nommée; on ne saurait manquer d'en obtenir de bons effets dans les affections diphthéritiques de la bonche et de la gorge et autres affections morbides de ces parties, avec vice de sécrétion. L'effet dépuratif de ces deux médicaments est assez connu.

Comme le goût n'en est pas désagréable nous les avons préparés sous forme de tablettes comprimées afin de donner au patient tout le profit de leur action sans le mèler au sucre, à la gomme ou autres véhicules qui en compromettent l'effet et fatiguent l'estomac. Si on laisse dissondre la tablette dans la bouche l'effet topique sera beaucoup plus marqué que ne le serait celui d'une solution saturée qui n'agit que temporairement tandis que la tablette constitue un garrarisme continue.

marque que ne le seran cenu d'une sommon saurree qui n'agut que temporairement audis que la tablette constitue un gargarisme continue.

Ces tablettes ont sur tous les gargarismes ordinaires le grand avantage de se dissoudre graduellement dans la salive et ainsi de mettre constamment le remède en contact avec les parties affectées. Il nous parait évident qu'on obtiendra de meilleurs effets par ce moyen que de l'usage momentané et occasionnel d'un gargarisme désagréable à beaumoyer que de l'usage momentante et occasionner à un gargarisme desagreaule a ocadeoup de malades et impossible chez quelques-uns.

Les enfants s'accomodent bien des Tabiettes, qui n'ont pas mauvais goût; les voyageurs sauront apprécier l'avantage de pouvoir les porter dans la poche.

Si on avait objection au borax on voudra bien se rappeler que nous préparons aussi des tablettes ou abjectes de states de formats. On les trouvers des tour les paramagnesses de formats de services de formats de services de formats de services de formats de formats

tablettes au chlorate de potasse, de 5 grains. On les trouvers chez tous les pharmaciens. Les Chanteurs et les Orateurs affectés d'Enrouement et de Raucité de la Voix en éprouveront tous les bienfaits s'ils en prennent une quelques minutes ayant de chanter ou parler.

MODE D'EMPLOI.

Laissez fondre toutes les heures une ou deux Tablettes dans la bouche. Contre les stomatites et les affections diphthéritiques, contre la fétidité de l'haleine on les trouvera tout aussi efficaces que nos Pastilles de Chlorate de Potasse dont l'activité est augmentée par l'adjonction d'un alcali peu puissant comme le borax.

DAVIS & LAWRENCE COMPANY, (LIMITED.) MONTREAL.

AGENTS POUR LE CANADA.

TABLETTES HYPODERMIQUES

COMPRIMEES ET SOLUBLES DE

WYETH & BRO.

En attirant l'attention toute spéciale de la Profession sur ce genre de médicaments, nous désirons déclarer que nous avons donné toute l'attention possible à la préparation de ces Tablettes comprimées solubles pour usage hypodermique; nous les présentons avec confiance, comme supérieures sons plus d'un rapport à toutes les autres préparations hypodermiques. Elles sont commodes, tant à porter qu'à employer; elles sont exactes et permettes au médecin d'administrer la doss précise voulue : elles sont inaitérables. Les solutions s'altèrent ou se décomposent avec le temps. Les poudres deviennent inertes sous l'influence de l'atmosphiere; les disques gélatineux sont peu solubles. Ils peuvent donner lieu à des abcès. Uue expérience de plusieurs années dans la fabrication des poudres comprimées (ou pilules) et la perfection de notre outillage uous perfection de notre outillage nous permettent de donner à ces articles un degré de perfection mettrait d'atteindre.

L'exacte quantité voulue de chaque médicament est parfaitement incorporée et

L'exacte quantité voutre de chaque médicament est partaitement incorporse et distribuée dans chaque tablette.

Une solution parfaite peut être obtenue dans l'eau à la température ordinaire en trente ou soixante secondes. Si on fait usage d'eau chaude ou si on chauffe la cullière à la flamme d'une lampe ou du gaz, la solution s'effectue en un moment. De cette manière une tablette peut être dissoute dans cinq à dix gouttes d'eau.

Aucun autre excipient n'est employé que le sulfate de soude ou le chlorure de softum, et cela sculement dans les proportions requises mour augmenter la solubilité de la

et cela seulement dans les proportions requises pour augmenter la solubilité de la

Elles sont livrées au commerce dans des cylindres de verre commodes à mettre dans une trousse ou un étui de seringue hypodermique. Chaque cylindre contient vingt tablettes; dix cylindres, soit deux cent tablettes sont renfermées dans une botte. Nous avons aussi de jolies trousses en cuir contenant 4, 6 ou 12 tubes, et l'espace pour loger la Seringue Hypodermique et les alguilles. Ces trousses peuvent être remplies avec les tablettes au choix de l'acheteur, (catalogue fourni sur demande) en raison de \$2.50, \$3.00 et \$5.00 (sans seringue) et avec nom et adresse imprimés en lettres d'or. Expédiées franc de port, sur reçu du prix, par la

DAVIS & LAWRENCE COMPANY, (LIMITED,) MONTREAL,

AGENTS GENERAUX POUR LA PUISSANCE.

TRAVAUX ORIGINAUX.

CLINIQUE MEDICALE

HôPITAL NOTRE-DAME (Montréal).-M. LARAMEE.

Du rhumatisme noueux.

(Leçon recueillie par MM. A. Bernard et A. Delisle).

Messieurs,

La mulade qui occupe le No 28 de la Salle Ste-Marie me fournit l'occasion de vous dire quelques mots sur une affection que vous aurez occasion de rencontrer souvent, dans le cours de votre carrière; je veux

parler du rhumatisme noueux.

Gette femme, couturière de son état, est âgée de 46 ans et mère de cinq enfants. Elle se plaint depuis environ 8 ans de douleurs lancinantes commencées au poignet droit d'abord puis au gauche. Au bout de quelque temps, ses douleurs cessèrent, mais la malade s'étant mouillé les pieds, l'affection reparut sous forme de douleurs térébrantes aux articulations scapulo-humérales, aux genoux, aux articulations métacarpophalangiennes et tibio-tarsiennes. La malade nous déclare avoir eu de la fièvre à cette époque, mais plus tard celle ei disparut tandis que les douleurs continuèrent dans les petites articulations, puis enfin les difformités articulaires s'établirent, spécialement aux métarcapiens, aux genoux, aux coudes et en suivant la marche caractéristique de cette maladie, c'est-à-dire envahissant l'articulation correspondant à celle déià affectée.

Elle nous dit avoir habité, pendant longtemps, une maison froide et humide, et il paraît qu'une sœur est affectée de la maladie. Comme il y a quatre mois que ses menstrues ont cessé de paraître, nous avons raison de croire que cette femme est arrivée à l'époque de la ménopause.

Le rhumatisme noueux, rare dans l'enfance et l'adolescence, est frequent chez la femme, surtout à l'époque de la ménopause, après quarante ans. La transmissibilité héréditaire et le froid humide sont ses causes les plus puissantes, mais parmi les autres causes qui favorisent son développement on range la misère, les privations (arthritis pauperum) les grossesses répétées, la lactation prolongée, les diathèses tuberculeuse, herpétique, arthritique, les chagrins, etc. Il peut être quelquefois consécutif au rhumatisme vulgaire aigu et, dans ce cas, il atteint de préserence des sujets au-dessous de 30 ans. Chez notre malade, si son rapport est bien véridique, l'affection a débuté par un rhumatisme ordinaire, vu que les grandes articulations ont été envahies les premières et qu'elle nous a déclaré avoir eu de la fièvre au début, or, le rhumatisme noueux est apyrétique d'emblée et généralement les petites articulations des mains et des pieds sont intéressées primitivement, l'index et le médius étant le siégé de prédilection de la maladie; cependant le pouce est souvent respecté, tandis qu'au pied le gros orteil est rarement libre, mais n'oubliez pas que toutes les articulations sont susceptibles d'être envahies, pourtant, la hanche n'est pas ordinairement affectée et ce fait est d'autant plus remarquable que la hanche est le lieu d'élection du rhumatisme partiel que l'on observe si frequemment chez le vicillard.

Il arrive souvent que les articulations primitivement affectées sont celles qui sont le plus exposées à l'irritation par le genre de travail des malades, ainsi, chez la couturière c'est le médius, chez la lingère

c'est le poignet, etc., etc.

Le rhumatisme noueux est non seulement chronique d'emblée, mais aussi paroxystique, symétrique et progressif (rhumatisme chronique) progressif). Les premiers accès ne laissent pas après eux de déformations bien sensibles, mais c'est en se répétant qu'ils finissent par ame ner du gonflement, de la raideur et des difformités persistantes. attitudes vicieuses sont variées, mais les plus communes correspondent au type de flexion et d'extension, et ces difformités articulaires reconnaissent pour causes les contractions musculaires, la rétraction des tissus fibreux, des tendons, des aponévroses et en particulier l'hypertrophie des extrémités osseuses articulaires (nodosités). Lorsque la maladie en est rendue là, on peut dire qu'elle est dans sa période d'état, et c'est alors que l'on peut déterminer un véritable crépitus articulaire, comme vous l'avez constaté chez la femme qui fait le sujet de cette leçon et, à cette période ultime, les douleurs deviennent plus tolérables que dans les périodes de progression; de fait, ce qui constitue la gravité de la maladie c'est son incurable infirmité, car les malades résistent longtemps au rhumatisme noueux qui a une durée indéterminée Le rhumatisme noueux primitif ou secondaire peut bien entrainer des complications cardiaques, mais le fait est assez rare, et encore, au lieu des lésions valvulaires, ce sera plutôt de la péricardite ou de l'athérome, etc.

Lorsque plusieurs articulations importantes sont envahies au point de condamner les malades à une immobilité plus ou moins absolue, quel ques uns maigrissent ou pâlissent, mais, chose remarquable, le plus ordinairement la nutrition est assez bonne, et malgré l'immobilité des

malades, les eschares ne sont pas communes.

Pour résumer, disons que le rhumatisme noueux est caractérisé par des lésions ostéo-articulaires surtout dans les petites jointures, par ses difformités articulaires rebelles à tout traitement, par la lenteur de sa marche, l'absence de phénomènes fébriles et de cette transpiration sui generis du rhumatisme vulgaire aigu, par sa marche paroxystique et symétrique. Enfin, n'oubliez pas qu'il est chronique d'emblée, progressif et rarement consécutif au rhumatisme articulaire aigu. J'ajouterai qu'il arrive par exception qu'il survient de véritables paralysies spinales dans le cas où, les articulations des vertèbres étant envahies, les saillies osseuses compriment la moëlle épinière.

Comment distinguer le rhumatisme noueux du rhumatisme ordi-

naire, blennorrhagique, et de la goutte?

Le rhumatisme vulgaire affecte plus particulièrement les grandes articulations et est accompagné d'une fièvre assez intense, d'une transpiration acide et qui fatigue beaucoup les malades. Les douleurs sont vives mais non térébrantes, il y a peu d'épanchement articulaire, par conséquent peu de fluctuation, même dans la forme mono articulaire, une durée généralement limitée, pas de difformités.

Dans le rhumatisme blennorrhagique, l'affection est limitée d'emblée à une seule articulation, ordinairement le genou gauche, ce n'est que par exception qu'il affecte plusieurs articulations à la fois. La fièvre est presque nulle, sauf au début, où elle peut être assez intonse. La transpiration, quand elle se montre, soulage ordinairement le

Patient; la douleur est bien moins marquée que celle du rhumatisme ordinaire mais nullement comparable à celle du rhumatisme noueux. L'histoire du cas, en nous renseignant sur l'existence préalable de la blennorrhagie, servira également à éclairer le diagnostic; enfin sa durée ordinaire est de six semaines à deux mois.

De fait, le rhumatisme blennorrhagique, appelé aussi pseudo rhumatisme, offre si peu de ressemblance avec le rhumatisme noueux que j'aurais dû le passer sous silence dans cette leçon, mais puisque nous nous occupons du rhumatisme, je finis en attirant votre attention sur le rhumatisme d'Heberden et le rhumatisme chronique fibreux qu'il ne faut pas confondre avec la maladie qui fait le sujet de cette leçon. Ainsi le rhumatisme d'Heberden est caractérisé par l'hypertrophie des nodules osseux qui existent normalement au niveau des phalangettes. L'extrémité des doigts est déviée à droite ou à gauche mais on ne peut percevoir de craquements ou crépitus. On rencontre cette affection presque exclusivement chez le vieillard, et il est rare que les autres articulations de la main soient bien intéressées.

Dans le rhumatisme chronique fibreux qui est comparativement rare, peut arriver que les ligaments, aponévroses, etc., soient assez compromis pour entrainer des déformations remarquables des doigts et de la main, mais il y a absence de saillies osseuses et de craquement intra-articulaire.

Messieurs, la goutte peut entrainer des déformations presque analogues prima facie à celles du rhumatisme noueux, mais ces déformations sont le plus souvent des contractures musculaires entrainées par des gros orteil spécialement. Ces dépôts sont connus sous le nom de tophus. De plus, cette affection se développe habituellement par suite de conditions hygiéniques qui font que les individus ne dépensant pas en proportion de l'assimilation, sont incommodés par une dyspepsie particulière dont les symptômes ordinaires sont la flatulence, le pyrosis, l'acidité gastrique, les nausées, vomissements, la constipation, etc., et on forme de concrétions sous-cutanées ou dépots d'urate de soude sur les paupières, l'oreille externe, les ailes du nez, les joues, la paume des lains, les corps caverneux, etc. Je vous dirai en passant que les lesions cardiaques accompagnent rarement la goutte, sauf, dans des cas excentions etc.

exceptionnels, la dégénérescence graisseuse du tissu musculaire du cœur. Ainsi, messieurs, comme vous le voyez, toutes ces diverses affections ont loin de présenter les caractères particuliers du rhumatisme noueux, par nous avons passés en revue plus haut.

Parmi les maladies rebelles à tout traitement, s'il en est une qui mérite de figurer au premier rang c'est bien le rhumatisme noueux; sussi l'ancien adage de "guérir rarement, soulager quelquefois, consoler toujours" y trouve-t-il son application. On conseille, entre autres faradisation musculaire, les bains chauds, les applications chaudes. L'iode (teinture) à la dose de 8 à 10 gouttes, 3 fois par jour avant les repasses onguents iodés sont bien recommandés. Pour soutenir les forces, le bonne nourriture, etc., etc., mais ces méthodes de traitement ne peuvent sa pour remédier aux difformités articulaires ou arrêter le mal dans marche.

COMMUNICATIONS.

Traitement de la diphthérie.

Messieurs les Rédacteurs,

Le traitement de la diphthérie, tel que préconisé par Un abonné (Union Médicale du Canada, livraison de mai dernier, p. 200), est d'une simplicité à faire rèver. Si nous en croyons l'auteur, son efficacité ne le cèderait à aucune autre méthode thérapeutique, puisque, depuis cipq ans, Un abonné prétend n'avoir pas, grâce à l'emploi du chlorate de potasse, perdu un seul cas de diphthérie. Le résultat a d'autant plus lieu d'étonner que, si l'on en excepte Seeligmuller, aucun thérapet tiste du jour ne vante plus le chlorate de potasse à l'égal d'un spécifique dans la diphthérie. Il en est qui, comme Ringer et Bartholow, ne disent pas un seul mot de l'emploi de ce médicament dans l'angine couenneuse. Stillé et Jacobi en déconseillent formellement l'usage. En France, on l'emploie plus volontiers peut-être, mais à mesure que l'on comprend mieux la nature véritable de la maladie, on s'éloigne graduellement des médications plus ou moins empiriques pour en venir à une thérapeutique plus rationnelle, et à l'heure qu'il est, l'antisepsie est la première condition de traitement de la diphthérie.

Ce n'est pas à dire pour tout cela, je le comprends, que le chlorate de potasse soit absolument inerte dans la diphthérie. Malgré l'autori té considérable des auteurs que je viens de citer, j'accorderai Un abonné que le chlorate peut rendre quelques services dans un cas donné d'angine diphthéritique, mais de là à en faire un remède réus sissant dans tous les cas, il y a bien loin. Un abonné est-il bien certain de son diagnostic dans tous les cas? Et peut-on lui demander par quel chiffre se comptent tous ces cas? J'admets même que tous les cas étaient de la vraie diphthérie et que leur nombre a été assez élevé, mais abonné n'a pas oublié, je l'espère, que la gravité relative des cas dépend de la gravité de l'épidémie régnante. L'épidémie est souvent assez bénigne, et alors nous sauvons la grande majorité de nos malades... ou pour parler plus correctement, la grande majorité de nos malades se guérissent fort bien seuls et sans l'aide de notre médication. D'un autre côté, dans épidémies malignes, ne voyons-nous pas échouer fatalement toutes les médications possibles? Et même au cours d'épidémies relativement graves, nous voyons quelques diphthéritiques guérir seuls, sans secours d'aucun médicament. A ce propos, un cas tout récent me revient en mémoire. Dans le cours de mai dernier, un de mes clients me disait être fort satisfait de l'hiver qui venait de finir. " Nous qui étions ordinament, chaque l'inverqui venait de finir. " nairement, chaque hiver, visités par la maladie, disait-il, nous avons été exempts cette fois. Cependant, a-t-il ajouté, nous avons tous eu un peu de mal de gorge, mais ça n'a pas duré longtemps, et, chose étrange, nous en avons tous été atteints à peu près vers no même temps, dans l'espace d'une quinzaine. Nous avons en peu de fièvre, bien que le mal de gorge fut peu douloureux." En que tionnant un peu, je suis parvenu à apprendre que ce client était applusieurs fois dans une famille co plusieurs fois dans une famille où il y avait de la diphthérie, et qui avait été attaint le premier cher la vait été attaint le premier cher la la diphthérie, avait été atteint le premier, chez lui, au bout de quelques jours.

Pour moi, il y avait eu là de la diphthérie, et si ces malades avaient ou la curiosité d'examiner ou de faire examiner le fond de leur gorge on y aurait trouvé les fausses membranes que l'on connait. donc toute une famille, huit personnes, ayant souffert de diphthérie et avant guéri sans le secours d'aucun traitement. Dois je, pour cela, préconiser l'abstention complète de toute mesure thérapeutique ou au moins l'expectation? Non, pas plus que je ne pourrais invoquer l'influence salutaire du chlorate de potasse si, appelé dans cette famille, j'avais prescrit le médicament en question. Post hoc n'est pas toujours propter hoc et Un abonné ne devra pas l'oublier.

Veuillez agréer etc.

MÉDECINE.

Montréal, 24 mai 1885.

Messieurs les Rédacteurs.

Les deux correspondances que vous avez publiées au sujet du traitement de la diphthérie m'ont fait souvenir d'un projet que, depuis longtemps, je me proposais de vous soumettre, et qui a déjà été mis à exécution en Angleterre et aux Etats-Unis sous le nom de Collective Investigation of Disease. Il s'agirait d'ouvrir ce qu'on pourrait appeler une enquête sur un point de médecine pratique. Une série de questions bien définies étant données, tous les lecteurs de l'Uunion Médicale seraient appelés à y répondre en exposant les résultats de leur expérience sur le sujet proposé La somme d'informations ainsi obtenue devra nécessairement être très précieuse au point de vue pratique, pour neu que vos lecteurs comprennent l'importance de l'observation clinique, ce dont je ne veux pas douter un seul instant.

Il y a deux ans, la Therapeutic Gazette, de Détroit, a ouvert une enquête de ce genre sur la diphthérie, considérée à la fois dans son étiologie, son anatomo-pathologie et son traitement. Nombre de ré-ponses ont été reçues et publices, et le résultat a été, en somme, fort satisfaisant. Pourquoi ne feriez-vous pas de même? Pourquoi, par exemple, ne demanderiez-vous pas à vos abonnés de vous transmettre, dans un délai déterminé, toutes les informations pratiques possibles sur le traitement de la diphthérie, la valeur relative des médicaments par eux employés, les résultats obtenus par telle ou telle méthode, etc.

Je suggère cette question du traitement de la diphthérie parce qu'elle est d'une importance majeure pour nous qui avons à combattre la diphthérie pour ainsi dire tous les jours, et que, la théorie est alors souvent peu d'accord avec la pratique.

Dans l'espoir que ma suggestion pourra vous être agréable et rece-

vra l'approbation de vos lecteurs, je demeure,

Votre bien dévoué,

St.B mai 1885.

CURATIO.

De la cirrhose hépatique.—Le professeur DaCosta est d'avis que la cirrhose hépatique est susceptible de guérison à sa première période, mais qu'elle est tout à fait incurable quand la rétraction du tissu conjonctif est établie. Il a eu occasion d'en voir un cas chez une femme qui n'avait pas fait usage d'alcool, et le plus grave de tous les cas observes l'a été chez un enfant de quatre uns.

Au début le traitement consiste en saignées locales (sangsues), sulfate de magnésie, crême de tartre et iodure de potassium.—College and

Clin. Record.

REVUE DES JOURNAUX.

PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE MEDICALES.

Diagnostic de l'état de mal hystérique et de l'état de mal épileptique.--Clinique de M. le professeur Charcot, à la Salpêtrière.

L'état de mul hystérique comporte un pronostic si différent de l'état de mal épileptique, avec lequel il peut cependant présenter de grande avalogies cliniques, qu'il est de toute utilité de pouvoir les distinguet Il ne suffit pas, pour que l'état de mal soit constitué, que le malade soit atteint d'un grand nombre d'attaques dans une journée. L'état de ma est constitué lorsque les attaques, au nombre de cent à deux cents par jour, par exemple, se succèdent assez vite pour être subintrantes, une nouvelle attaque se produisant pendant la durée du sommeil stertoreur qui suit la précédente, ou bien encore, lorsque, si un intervalle se produit, le coma ne cesse pas pendant ce temps, et le malade ne se réveille Dans l'épilepsie, cet état particulier crée pour le malade un dan ger très proche, car dans la moitié des cas au moins, il finit par suc comber. On peut constater en effet, en ce cas, des modifications im portantes dans l'état général; on observe sur la peau le production d'érythèmes, de bulles ou quelquefois d'eschares; le pouls augmente de fréquence, la température s'élève et atteint 39°, 40° ou même 41°, et c'est dans ces conditions que la mort peut survenir. Toutefois, il faut savoir que l'état de mal épileptique se compose de deux périodes: la première, qui a une durée variant de un à trois jours, est caractérisée par ces attaques subintrantes, à la suite desquelles le malade peut succomber brusquement; dans d'autres cas, la température s'abaisse et on peut croire que le malade va guérir; mais souvent alors c'estla période dite méningitique qui commence, pour durer trois ou quate jours; la température s'élève de nouveau, le coma persiste, les eschares se développent avec rapidité, et cette série d'accidents se terminele plus souvent par la mort, après une durée totale de huit à neuf jour, quelquefois aussi par la guérison.

Les différents symptômes qui constituent cet état peuvent se retrover dans d'autres cas. L'éclampsie puerpérale se présente sous un forme identique, avec une semblable élévation de température, et « n'est que par les commémoratifs que le diagnostic peut être établi.

La néphrite interstitielle avec urémic convulsive ne présente par non plus de différence apparente; cependant il y a ici un caractère différentiel important dans la température qui est abaissée au lime d'être élevée. Enfin l'état de mal hystéro épileptique peut se montre avec des caractères très analogues et difficiles à distinguer sans un examen approfondi. Encore iei y a-t-il lieu d'établir une distinction dans la forme de l'état de mal hystérique : chez certaines malades, les attaques qui se succèdent se présentent avec leurs symptômes habituels et leurs différentes périodes qui permettent de le reconnaître assez aisément : c'est l'état de mal hystérique vulgaine. Mais dans l'état de mal que l'on peut appeler épileptiforme, les diverses périodes de l'attaque peuvent être supprimées, et il ne reste plus

que la phase convulsive: l'état de mal hystérique épileptiforme se rapproche alors beaucoup de l'état de mal épileptique vrai. Il y a cependant des différences importantes: c'est tout d'abord que dans l'hystérie, les accès sont plus nombreux que dans l'épilepsie vraie. C'hez une malade du service, par exemple, le nombre des accès avait été de huit mille en quinze jours; chez une autre, ce nombre avait dépassé vingt et un mille en vingt-six jours; une autre malade, en état de mal, avait eu un jour cinq cents accès et le lendemain plus de quinze cents.

Cette multiplicité des attaques est importante au point de vue du diagnostic: malgré ce nombre considérable, il n'y a chez les hystériques ni sécheresse de la langue ni tendance aux eschares, et surtout pas d'élévation de température; ce dernier point est capital, car il permet d'affirmer que le malade n'est pas en danger. En outre, dans l'épilepsie, l'affection ne dépasserait pas neuf jours, tandis que chez l'hystérique elle peut aller jusqu'à vingt-six jours. Ainsi, dans ce dernier cas, non seulement les attaques sont beaucoup plus nombreuses.

mais la série a une durée beaucoup plus longue.

Il existe d'autres différences notables: dans l'épilepsie les malades ne se réveillent jamais; dans l'hystérie, il peut y avoir, apres une centaine d'attaques, un réveil momentané, on voit alors la malade parler, souveire, souvent même elle demande à uriner, car c'est la un fait contraire à ce que l'on observe dans l'épilepsie, les hystériques souillent très rarement leur lit; de plus elles continuent à s'alimenter d'une façon suffisante. Enfin, dans l'intervalle de ces séries d'attaques il se produit souvent un phénomène quelconque révélant sûrement leur nature hystérique. Toutefois les moyens qui réussissent ordinairement à arrêter les attaques, comme la compression des ovaires ou des points hystérogènes, ne donnent ici aucun résultat.

On voit donc que s'il y a de grandes ressemblances entre l'état de mal hystérique et l'état de mal épileptique, il y aussi de notables différences qui permettent de porter un diagnostic dont l'importance est considérable en raison de la diversité du pronostic.—J. de med. et de

chir. prat.

Formes bénignes et latentes de la fièvre typhoide.—Il est beaucoup de cliniciens qui, pour prononcer le mot de fièvre typhoide, exi-

gent un ensemble de symptômes caractéristique et complet.

Ils supposent des différences essentielles de nature intime, entre la fièvre typhoïde proprement dite, et ce qu'ils nomment fièvre continue, fièvre gastrique, fièvre synoque. A plus forte raison ne veulent-ils pas admettre de fièvre typhoïde sans fièvre, sans élévation de température qui soit perceptible au thermomètre.

M. Noël Guéneau de Mussy n'est pas de ceux-là; il reconnaît, comme dépendant d'une même cause, à côté des formes bien accusées et d'une évolution complète, d'autres formes bénignes, atténuées, abortives, qui

sont les prétendues synoques, etc.

A l'occasion d'une discussion à l'Académie de médecine, nous avons eu déjà l'occasion de dire qu'à nos yeux ces atteintes légères d'une même contagion devaient certainement être acceptées, comme faits s'imposant, particulièrement quand elles se produisent dans le cours d'une épidémie sévissant avec énergie dans un village.

Nous avons cité des exemples qui montrent qu'en effet, alors, les

uns sont gravement atteints et offrent la fièvre typhoïde dans toutes ses phases avec son appareil symptomatique bien caractérisé; tandis que d'autres sont très faiblement affectés, ou entrent en convalescence après peu de jours de maladie.

Le diagnostic est alors certain à cause des circonstances. Mais, dans les hôpitaux de villes, comment savoir si les formes frustes sont

ou non dépendantes d'un germe typhoïde?

Quelquefois la preuve est possible, même dans cette forme partieulière, d'une bénignité apparente extrême que les Allemands ont nommée

typhus ambulatoire.

Il s'agit de malades auxquels on ne trouve pas de fièvre, qui pedivent se lever, sortir, continuer à manger presque à leur ordinaire, qui n'éprouvent qu'un peu de malaise et chez lesquels cependant le principe dothiénentérique se traduit par des lésions intestinales aboutissant parfois à une perforation. La mort survient inattendue, et l'autopsie permet de s'assurer que ces individus, presque bien portants jusque-là en apparence, étaient au contraire, en réalité, depuis plusieurs semaines, en pleine évolution d'accidents locaux dothiénentériques.

M. Guéneau de Mussy rappelle à ce sujet que le nom seul est nouveau. Avant que les Allemands eussent inventé ce nom de typhus ambulatoire, Chomel avait décrit déjà sous le nom de forme latente ce

même genre de fièvre typhoïde.—Gazette des hôpitaux.

De la gastroxie.—Société médicale des hópitaux.—M. Lépine, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, donne lecture d'un travail sur la gastroxie. Ce nom, tiré étymologiquement de gaster, estomac, et oxus, acide, a été adopté par Longuet pour désigner l'affection étudiée par Rossbach sous la dénomination de gastro-xynsis. Il s'agit d'une maladie nerveuse de l'estomac caractérisée par des crises gastriques douloureuses, avec vomissements acides, sans symptômes de dyspepsie dans l'intervalle des accès.

M. Lépine rapporte une observation de ce genre recueillie chez malade qu'il observe depuis quatre ans. C'est un homme de 32 ans, bonne constitution, sans antécédents héréditaires diathésiques, sobremais avant abusé du café et du tabac, et qui fut pris, il y a trois ans environ, de symptômes légers de dyspepsie, bientôt accompagnés d'en vies de vomir et d'un vomissement alimentaire. Le malade diminua son alimentation, mais les crampes et les nausées persistèrent; Puis apparurent des vomissements blieux. La langue était chargée, la 801 rive l'anougue complète : l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'anougue complète : l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'anougue complète : l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'anougue complète : l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'anougue complète : l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'estatue de la langue était chargée, la 801 rive l'estatue de la 80 vive, l'anorexie complète; il y avait de la constipation, de violente douleurs à l'épigastre suivies de vomissements liquides ; pas de céphalalgie, mais une insomnie pénible. Les accidents durèrent deux jours, en dépit de l'opium et des boissons fraîches, puis cessèrent à la suite d'un vomitif et d'un purgatif salin. Toute dyspepsie avait dispard. Une nouvelle crise, non précédée de dyspepsie, se montra trois mois plus tard : les vomissements furent très répétés, la douleur épigastrique vive, l'accès dura trois jours. Des crises analogues, parfois précédées de quelques jours d'état dyspeptique, se sont reproduites depuis lors, tous les trois mois environ. Toujours l'acidité des matières vomies, at surtout de certaines portions d'entre elles, a été très prononcéé la remarquée par la malada. remarquée par le malade. Les urines ont renfermé, pendant une crises un abondant stidiment stidi crises, un abondant sédiment uratique. Le traitement par l'eau tiède

ingérée en abondance, qui a réussi entre les mains de Rossbach, n'a pas donné les mêmes résultats chez le professeur Lépine. Les injections de morphine additionnée d'un dixième de sulfate d'atropine ont procuré un soulagement marqué pendant les crises; une hygiène sévère et l'usage des caux alcalines ont, en outre, réussi à éloigner le retour des accidents, qui sont da reste aujourd'hui beaucoup moins intenses.

Il ne s'agit pas, en pareil cas, d'une simple dyspepsie, puisque d'après Rossbach l'intégrité des fonctions gastriques est précisément le caractère fondamental de la gastroxie. Cependant le malade de M. Lépine a présenté, à certains moments, des troubles dyspeptiques plus ou moins accentués. Les crises de gastroxie rappellent les crises gastriques de l'ataxie locomotrice, mais s'en distinguent pourtant par l'intensité moindre des douleurs et par l'acidité excessive des vomissements, dans lesquels on a trouvé plus d'un centième d'acide chlorhydrique. La gastroxie, d'ailleurs, est une simple névrose que Longuet assimile même à la migraine. Mais si la marche des accidents est, comme pour cette dernière, nettement paroxystique, du moins la céphalalgie fait défaut : et d'autre part, dans certains cas de migraine avec céphalaigie très atténuée, l'état général de prostration domine et les symptômes gastriques sont absents, ce qui n'est pas observé chez les gastroxiques. Les symptômes gastriques et les vomissements, loin d'être chez eux accessoires, sont au contraire prédominants. Peut-être, d'ailleurs, existe t-il des cas mixtes établissant une transition entre les deux états morbides. -Praticien.

Cas singulier de monoplégie brachiale.—Société médicale des hópitaux.—M. Troisier a reçu dans son service, il y a bientôt trois mois, un malade atteint de monoplégie brachiate du côté droit survenue six jours après une chute sur l'épaule. Il s'agit d'un cocher de fiacre, petit, peu vigoureux, qui fut précipité de son siège et tomba du côté droit; l'épaule aurait porté à terre la première par sa partie postérieure. Il put se relever et continuer son travail pendant cinq heures, se servant, il est vrai, de la main gauche pour conduire. Immédiatement après l'accident, il avait éprouvé dans l'épaule droite une douleur assez vive qui persista pendant quelques heures; les mouvements du bras étaient génés, mais non abolis. Le lendemain, il obtint du méderiale de Company, in applicant de la contra de la cont

cin de la Compagnie quelques jours de repos.

Six jours après sa chute, le cocher s'aperçut au réveil qu'il était complètement paralysé du bras droit. Huit jours encore plus tard il entra à l'hôpital Tenon. M. Troisier s'assura tout d'abord qu'il n'y avait ni fracture ni luxation; il ne vit même sur l'épaule aucune trace de contusion. Le membre supérieur droit était complètement paralysé; le bras était inerte et retombait avec flaccidité lorsqu'on le soulevait; les mouvements de l'avant-bras et de la main étaient également abolis, les doigts seuls pouvaient exécuter un faible mouvement de flexion. La sensibilité était abolie dans presque toute l'étendue du membre paralysé, à l'exception des doigts et de la face palmaire de la main. Sur la face dorsale de la main, à l'avant-bras, au bras, à l'épaule, le simple contact, la piqûre, le pincement de la peau, l'application d'un corps roid ou chaud, le courant électrique n'étaient perçus à aucun degré; ette anesthésie dépassait même le moignon de l'épaule sur le cou et ur la poitrine. Le malade n'éprouvait dans son membre ni douleur,

ni engourdissement; seule, la pression faite avec le doigt sur le plexus brachial, au-dessus de la clavicule, était un peu douloureuse, ce qui n'existait point du côté opposé. Il n'y avait ni hémiplégie faciale, n'

paralysie du membre inférieur.

Depuis lors la situation s'est peu modifiée. Le membre paralysé reste flasque et inerte le long du corps ; les mouvements du bras et de la main sont impossibles; seuls les mouvements des doigts, qui n'ont jamais été tout à fait abolis, sont devenus plus étendus; le malade peut tenir un objet, mais il ne peut faire mouvoir l'aiguille du dynamomè tre. L'anesthésie est restée ce qu'elle était au début. Il n'y a pas de contracture.

Quelle est la nature de cette monoplégie brachiale? M. Troisier a^{vait} d'abord pensé à une paralysie traumatique par contusion du plexus. Des cas de ce genre ont été signalés. On trouve dans Duchenne, de Boulogne, deux observations de paralysie causée par une chute sur l'épaule. Un mémoire de M. Erb (Heidelberg, 1874) contient deux cas où cette paralysie est d'origine traumatique. On sait que la paralysié dans le plexus brachial, traumatique ou spontanée, sur laquelle M. Erb a attiré l'attention, porte sur un groupe de muscles et systématique ment sur les mêmes muscles: deltoïde, bicep, coraco-brachial, presque toujours le long supinateur, plus rarement le court supinateur et les muscles animés par le médian. Il y a la, non point une paralysie limitée à tel ou tel nerf du bras, puisque les muscles atteints sont innervés par des nerfs différents, mais une paralysie dissociée qui pour l'auteur serait déterminée par la lésion de certaines racines du plexus.

La paralysie est elle d'origine périphérique ? L'hypothèse d'une con tusion du plexus brachial ne doit pas être écartée par ce seul fait que la paralysie s'est montrée six jours après l'accident; on sait, en effet, que la perte des mouvements volontaires ne suit pas toujours immédiatement la contusion des nerfs mixtes, et, lorsqu'elle se produit tar divement elle est peut être la conséquence d'une périnévrite secondaire. C'est ainsi que la paralysie radiale se montre quelquefois plusieurs

jours après la compression du nerf.

De l'exploration électrique des muscles paralysés, pratiquée par MM. Joffroy, Vulpian et Déjerine, il résulte que ni les nerfs, ni les muscles ne sont altérés dans leur structure, comme cela s'observe d'habitude dans les paralysies d'origine traumatique un peu anciennes, d'ailleurs, il n'y a point d'atrophie musculaire appréciable. On se troll ve donc en présence d'une paralysie qui n'offre aucun des caractères propres aux paralysies graves d'origine périphérique, diminution de contractilité farado-musculaire, réaction de dégénérescence, atrophie musculaire, et malgré les commémoratifs, il est bien difficile de la rate tacher à une contusion du plexus brachial. Une autre difficulté se présente: comment expliquer, si le plexus brachial a été atteint dans totalité, que les doigts et la paume de la main aient conservé leur sen sibilité ?

Pour expliquer cette monoplégie brachiale, faut-il admettre une lésion de la circonvolution frontale ascendante? Mais le malade n'offre aucun signe d'affection cardiaque S'agirait-il d'une paralysie névropathique plus ou moins comparable aux paralysies hystériques?

M. Joffroy ne croit ni à une commotion du plexus brachial ou de ses origines spinales, ni à une névrite de ce même plexus, ni à une

monoplégie d'origine cérébrale. De l'examen du malade et de la comparaison avec les faits connus analogues, M. Joffroy croit pouvoir conclure, non à ce que l'on a appelé une paralysie traumatique, mais à une paralysie hystérique déterminée par le traumatisme. En effet, la Mère du malade avait des pertes de connaissance lousqu'elle était contrariée, une de ses sœurs a des attaques d'hystérie ; lui-même, bien qu'il n'ait pas d'attaques, ni de points hystérogènes, présente une anesthé le marquée du pharynx. Il faudrait compléter l'examen par l'exploration du champ visuel, de la perception des couleurs, du sens musculaire, etc.

M. Rendu ne peut admettre l'éclosion d'une des manifestations les plus rares de l'hystérie chez un homme de cet âge, dépourvu de tout antécédent net de nervosisme. Il est certain que le plus souvent la névrite traumatique s'accompagne de la suppression de la contractilité faradique et d'un certain degré d'atrophie musculaire; mais il reste bien des inconnues dans l'histoire de la commotion des nerfs. Lés élongations du sciatique, par exemple, ne sont pas nécessairement suivies de troubles moteurs ou d'atrophie des muscles. M. Rendu croit que, dans le fait de M. Troisier, il s'agit d'une paralysie traumatique des nerfs péri-

Phériques, malgré les anomalies manifestes.

M. FÉREOL a observé, il y a quatre ans, à l'hôpital Beaujon, un cas analogue. Il s'agissait d'un homme de vingt ans, qui avait une monoplégie brachiale droite, avec anesthésie et attaques épileptiformes peréol diagnostiqua une tumeur cérébrale, sans doute un tubercule. apprit alors que la monoplégie était survenue peu de temps après une contusion de l'épaule par un sac de farine. De nouveaux accidents apparurent: polyurie avec hypoazoturie; troubles trophiques à forme hémiplégique droite, furoncles, anthrax; attaques épileptiformes plus fréquentes, hébétude, coma menaçant. Mais bientôt tout disparut, et au bout de dix huit mois, la guérison était si complète que le malade at son service militaire. Le diagnostic de tubercule du cerveau demeure l'hypothèse la plus probable; ces rémissions de longues durées, simulant la guérison ne sont pas absolument rares. Mais le rôle de la Contusion dans le dévloppement de la paralysie reste très obscur.

M. Féréol a depuis lors observé, à la Charité, chez une jeune blanchisseuse, une monoplégie brachiale consécutive à une contusion, mais c'était

une monopiegie practitatio constitution de la proposition de la pr

Du traitement rationnel de l'affection furonculeuse.—On sait que les furoncles peuvent se présenter sous deux formes différentes. bien ils se présentent à l'état isolé, ou bien ils se multiplient quelquefois pour ainsi dire à l'infini. Dans ce dernier cas ils procèdent par eruptions qui se succèdent, qui se multiplient au point que le malade semble ne pouvoir jamais en être débarrassé. C'est à cette dernière forme que Hébra a donné le nom de furonculose.

Connaissant particulièrement la question pour en avoir été lui-même victime et pour l'avoir étudiée spécialement, M. Gingeot, médecin des bônice et pour l'avoir étudiée spécialement, M. Gingeot, médecin des bônice et pour l'avoir étudiée spécialement, M. Gingeot, médecin des bônice et pour l'avoir étudiée spécialement, M. Gingeot, médecin des bônice et pour l'avoir étudiée spécialement, M. Gingeot, médecin des pour l'avoir étudiée spécialement à opposer à hôpitaux, a recherché quel était le meilleur traitement à opposer à cert. cette affection. A cette occasion il a publié, dans le Bulletin général de 11 affection. de thérapeutique, un curieux travail auquel nous empruntons les détails qui suivent.

Pendant longtemps on traitait les furoncles d'une façon absolument

empirique. Mais aujourd'hui, grâce aux progrès de la pathogénie, grace aux connaissances plus exactes que l'on possède sur les causes de la furonculose, il est permis de lui opposer un traitement rationnel et scientifique. Il est bien certain que pour bien traiter une maladie, il faut la connaître. Avant que l'on connût la nature parasitaire de la gale, est-ce qu'on ne lui opposait pas des médications irrationnelles? Est-ce qu'on ne cherchait pas à modifier la constitution de l'individu atteint? Et cela sans obtenir de résultat. Eh bien, il en est de même du furoncle. Combien de médications irrationelles, quelquefois déprimantes, n'ont pas été données contre le furoncle? Aussi devons-nous dire quelques mots de pathogénie pour bien faire voir l'importance du traitement approprié, pour bien faire comprendre quel est le meilleur traitement à employer.

Evidemment tous les traitements de l'affection furonculeuse, si empiriques qu'ils nous paraissent aujourd'hui, étaient toujours basés sur l'idée que l'on se faisait de l'étiologie de cette affection. Pour la plupart des auteurs l'éruption furonculeuse était considérée comme l'indice, comme la manifestation locale d'un état morbide général. uns accusaient une cause interne sans la connaître; d'autres incriminaient certaines diathèses, comme le diabète, la goutte, l'uricémie, l'alcoolisme, ou bien encore une alimentation soit trop succulente, soit trop restreinte. On a encore accusé la misère physiologique, le lym phatisme, la dyspepsie chronique. On a même été jusqu'à mettre l'affection furonculeuse sur le compte des santés robustes, sur la trop

grande richesse du sang, pour employer l'expression vulgaire. Il serait trop long d'énumérer toutes les idées qui ont eu cours sur l'étiologie des furoncles. Citons cependant celle-ci qui nous paraît fort curieuse, quoiqu'elle ne diffère pas beaucoup des précédentes. furoncle, d'après certains auteurs, serait le résultat d'une infection de l'économie; on pourrait le comparer aux pustules varioliques; ce serait un émonctoire qui servirait à l'élimination du poison, et par conséquent pourrait être considéré comme une crise, et même une crise éminemment favorable. On donnait comme preuves de cette opinion les éruptions furonculeuses qui succèdent aux fièvres éruptives, à la fièvre typhoïde, voire la pneumonie. Aussi s'explique-t-on pourquoi les médecins respectaient les poussées furonculeuses et craignaient de les voir disparaître trop vite, pensant qu'une maladie pouvait éclater brusquement après la suppression trop rapide des clous.

Outre les furoncles de cause interne, la plupart des auteurs signalent aussi des furoncles reconnaissant des causes externes, comme la malpropreté, les poussières, la phthiriase, le frottement d'un col raide, le frottement de la selle, les irritations de toutes natures, pommades,

onguents, emplâtres, vésicatoires.

Telles sont pour la plupart les causes qui ont été invoquées dans la production, soit des furoncles, soit de l'anthrax (l'anthrax n'étant en somme an'un funcionale que l'anthrax (l'anthrax n'étant le p somme qu'un furoncle amplifié). Que devons nous penser de tout cela Devons-nous croire que le furoncle résulte directement soit du diabété, ou de la goutte, ou du lymphatisme, etc., soit des irritations externes? Nous ne le pensons pas; mais nous sommes persuadé cependant que ce sont tout entent de course de ce sont tout autant de causes adjuvantes, occasionnelles qui favorisent le développement des micro organismes qui sont reconnus aujourd hui comme la véritable cause du furoncle.

On a dit que l'affection furonculeuse est endémique; il aurait été préserable d'avancer qu'elle est contagieuse, et contagieuse au sens propre du mot. Cette affection est en somme inoculable. Les preuves ne manquent pas. Qui n'a vu en effet des éruptions furonculeuses se promener pour ainsi dire sur tout le corps des malades et être entretenues par l'application des cataplasmes. Ceux ci jouaient dans ce cas le rôle de véritables agents de l'inoculation, en transportant le pus de certains furoncles sur d'autres points du corps. Les malades eux-mêmes peuvent être cause de ce transport, en se grattant par exemple. nlus, on a vu la transmission de la furonculose d'individu à individu, à la suite du contact intime, de la cohabitation dans le même lit. nent-on pas ainsi invoquer comme une preuve irréfutable de la contagion l'apparition de furoncles sur les mains des chirurgiens ou des personnes qui ont pansé des malades porteurs de clous, soit au niveau de quelque érosion épidermique, soit à la suite d'une piqure faite par une lancette mal nettoyée et qui a servi à ouvrir une tumeur furonculeuse?

Les faits de ce genre sont nombreux, il n'est pas de médecins qui n'en connaissent; aussi croyons-nous inutile d'en citer. D'ailleurs des expériences d'inoculation ont été faites, qui ont donné raison à la théo-

rie de la contagion.

La contagion étant évidente, il était facile de prévoir la découverte de l'agent spécial de la contagion. Bien avant Pasteur, Hueter, en Allemagne, et Startin, en Angleterre, attribuaient le furoncle à l'action d'un schyzomycète. Plus tard, Pasteur parvint à découvrir un parasite qu'il appela lorula pyogenica, appartenant au règne végétal. Pourtant, on n'est pas encore bien fixé sur la nature du parasite qui cause le furoncle. Quel qu'il soit, il nous suffit de savoir qu'il y a un micro-organisme, un parasite, qui est la cause du furoncle, et c'est sur cette idée, qui nous paraît tròs vraisemblable, sinon complètement prouvée, que M. Gingeot, avec d'autres auteurs, parmi lesquels nous leiterons particulièrement Lœwenberg, base sa méthode de traitement. Il est évident que, s'il y a un parasite, il faut chercher à le détruire; e'est donc aux médicaments parasiticides qu'il faudra s'adresser.

Mais, avant d'entamer la partie thérapeutique, faisons remarquer que le parasite, qu'il soit tel ou tel cela nous importe peu), n'est pas tout dans l'étiologie du furoncle et de l'anthrax. Il est certainement nécessaire, et sans lui le furoncle ne pourrait se développer; mais, pour que ce développement se fasse, en un mot pour que le parasite puisse germer, il faut qu'il trouve un terrain approprié. Et, de même que la mucédinée du muguet ne peut se développer dans la bonche ou sur d'autres muqueuses que si les sécrétions sont acides, de même on comprendra la prédisposition au développement du parasite du furoncle créée par l'existence d'une maladie telle que le diabète, la diathôse urique ou quelqu'une des causes nombreuses, tant générales que locales, que nous avons signalées plus haut, et sur lesquelles il est inutile de révenir maintenant.

Quant au traitement, il relève, soit du médecin, soit du chirurgien. Mais le but que l'on doit chercher dans la thérapeutique du furoncle estévidemment de faire la part la plus minime possible au chirurgien. Il faudra chercher à faire avorter le furoncle afin d'éviter au malade les douieurs et les incisions. De plus, s'il semble devoir se produire

une éruption furonculeuse, dont on connaît la durée quelquefois désegpérante, il faudra chercher à enrayer la marche de cette éruption, l faudra tâcher d'arrêter le cours de la furonculose. Que si cependant les moyens médicaux qui ont été mis en usage dans ce but ont échoué et si le furoncle arrive quand même à la suppuration, ou si, ce qui revient au même, on se trouve de prime abord en présence d'un furon cle arrivé à la période de suppuration, c'est aux moyens chirurgicaux qu'il faudra s'adresser, quitte cependant à chercher à éviter, par les moyens que nous allons décrire, le développement de nouveaux furon cles.—Revue médicale. (A suivre).

PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE CHIRURGICALES.

Traitement chirurgical du varicocèle.—Différents procédés de traitement ont été proposés ou appliqués, se basant tous sur ce principe, que pour guérir le varicocèle, il faut supprimer la circulation dans les vaisseaux dilatés. Mais tous ces procédés n'étaient pas sans présenter des dangers très sérieux et toujours, lorsqu'on opérait un varicocèle, la vie était sérieusement compromise.

Les anciens attaquaient franchement les veines variqueuses, ils opéraient à ciel ouvert. C'est ainsi que faisaient Paul d'Egine, Celse, Am broise Paré. Après avoir incisé le scrotum, ils isolaient le paquet variqueux afin de ménager le canal déférent et, aux deux extrémités de la plaie, ils liaient les veines et les sectionnaient entre les deux ligatures Nous verrons que c'est le même procédé qu'on emploie aujourd'hui, mais en se mettant sous l'égide de la méthode antiseptique.

Rigaud, de Nancy, a institué un autre procédé, qui consiste dans l'isolement du paquet variqueux, préalablement mis à nu. L'isolement du paquet variqueux était établi par un large ruban; puis on pansait avec de la charpie et la suppuration, qui s'emparait des veines,

detruisait.

Par la méthode sous-cutanée, préconisée par Ricord, on cherchait éviter la suppuration. Au moyen d'une aiguille, on introduisait un dernière les reires et derrière les veines et, après l'avoir ramené en avant, on serrait la ligature. Vidal de Cassis pratiquait l'enroulement des veines variqueuses

sur deux fils d'argent dont il serrait les extrémités.

Signalons encore la compression pratiquée au moyen de deux pinces placées sur le varicocèle à deux ou trois centimètres l'une de l'autre et serrant jusqu'au sphacèle; la cautérisation, au moyen d'une pince dopt les mors ont été portés on reconstruit de la moyen d'une pince dopt les mors ont été portés on reconstruit de la moyen d'une pince dopt les mors ont été portés on reconstruit de la moyen d'une pince dopt les mors ont été portés on reconstruit de la moyen d'une pince dopt les mors ont été portés on reconstruit de la cautérisation, au moyen d'une pince de l'autérisation de les mors ont été portés au rouge, ou dont les mors fenêtrés ont été gar nis de pâte de Vienne ou de chlorure de zinc; l'acupuncture, les injections conquientes etc.

tions coagulantes, etc.

On voit que les procédés sont variés et nombreux; mais ils ne sont pas sans présenter des dangers sérieux et sans exposer les malades complications les plus redoutables. Nous ne voulons même pas sins entrer en ligne de compte donc les entrer en ligne de compte, dans les causes de mort, après l'opération du varicocèle le senticémie et l'infection du varicocèle, la septicémie et l'infection purulente, qui sont pourtant assez importante pour méniter une afficient purulente qui sont pour méniter une afficient pur méniter une afficient pour méniter une afficient pur méniter pur méni assez importantes pour mériter une sérieuse attention, mais nous ferons simplement remarquer que tout simplement remarquer que tout opéré de varicocèle, si le chirurgiel n'a nas pris toutes les précenties n'a pas pris toutes les précautions nécessaires, indispensables aujour d'hui, est exposé à la mort subite. On comprend, à cause des insuccès, à cause des cas de mort qui suivaient l'opération du varicocèle par les procédés que nous avons signalés plus haut, on comprend que jusqu'en Ces derniers temps les chirurgiens aient gardé une prudence extrême. Mais aujourd'hui des résultats favorables ont été obtenus par M. Nicaise et par M. Terrier et doivent engager les chirurgiens à se départir de cette extrême prudence qui les condamnait à l'inaction. Cependant ils devront, bien entendu, opérer seulement les varicocèles qui, par les douleurs qu'ils causent aux malades, sont devenus intolérables.

Nous devons signaler aussi deux succès obtenus par M. le professeur Guyon à l'aide d'un procédé que nous allons décrire avant celui que préconisent MM. Richelot et Nicaise, ce qui permettra aux lecteurs de

parer les deux et de les juger comme ils l'entendront.

Le procédé employé par M. Guyon est la combinaison de deux méthode procedé employe par m. Guyon est la combination dire la bodes qui ont donné isolément de bons résultats, nous voulons dire la line. ligature des veines et la résection d'une partie du scrotum. Une fois le malade endormi, on trace sur la partie antérieure des bourses une incision elliptique à grand diamètre transversal, de façon que la partie moyenne se trouve à 1 centimètre environ au-dessus de l'extrémité su de la contineure du testicule. Il va sans dire que les bourses ont été préalablement rasées, savonnées et lavées avec une solution phéniquée au unt rasées, savonnees et lavees avec une solution proposition de la distanción de la distanción de serotum ay 5 ueme. Les dimensions du ranioeau curano de les dimensions du varicocèle et avec la distension du scrotum prend le but de cette excision de peau et nous n'avons pas besoin de dire qu'on cherche, par ce moyen, à diminuer la longueur du scrotum du côté malade et à diminuer d'autant les causes d'élongation des veines par le poids du testicule qui se trouvera maintenu lorsque les bords de pincision seront réunis.

l'enlève. On se trouve alors en présence de la tunique fibreuse com-Après avoir dessiné le lambeau, on le dissèque rapidement, et on nane qui double extérieurement la vaginale, immédiatement au-dessus du + qui double extérieurement la vaginale, immédiatement au-dessus veidu testicule. Il ne reste plus qu'à pratiquer la ligature du plexus veiheux antérieur, que M. Guyon lie seulement.

1) n'est pas besoin d'ouvrir la vaginale; il suffit de passer derrière le plexus veineux une aiguille courbe ou une sonde cannelée, en ayant soin de fo: veineux une aiguille courbe de déférent par un aide. Puis, au de faire maintenir en arrière le canal déférent par un aide. Puis, au mobble maintenir en arrière le canal déférent par un aide. Puis, au mobble maintenir en arrière le canal déférent par un aide. Puis, au mobble maintenir en arrière le canal déférent par un aide. noven de deux fils de catgut, on place aux deux extrémités de la plaie et la ... de deux fils de catgut, on place aux deux extrémités de la plaie et le plus éloignées possible, deux ligatures bien serrées. On voit que ce plus éloignées possible, deux ligatures bien serrées. On voit que ce plus éloignées possible, deux ligatures plus serieus.

procédé est d'une simplicité remarquable, on ne fait pas à la vagi-Procédé est d'une simplicité remarquable, on ne la procédé est d'une simplicité remarquable, on ne la petite de la vaginale ne Dettant le passage des fils); d'ailleurs, l'ouverture de la vaginale ne constituerait pas une complication bien dangereuse, grâce à la méthode antiserait pas une complication bien de dépuder le paquet variqueux, and de plus, on n'a pas besoin de dénuder le paquet variqueux, e qui de plus, on n'a pas besoin de dénuder le paquet variqueux, assez grande, car on rencontre ce qui constitue toujours une difficulté assez grande, car on rencontre difficulté assez grande, car on rencontre d'arriver sur le paquet vasculaire. differentes couches celluleuses avant d'arriver sur le paquet vasculaire. Une fois la ligature faite, il n'y a plus qu'à affronter les deux bords le l'inoi. la ligature faite, il n'y a plus qu'à affronter les deux bords le l'inoi. de l'incision et à suturer. On pourra suturer complètement, ou bien, si l'on l'incision et à suturer. On pourra suturer completement, les craint que le catgut employé pour la ligature des veines ne se corbonne un abcès, on pourra laisser, resorbe pas complètement et qu'il se forme un abcès, on pourra laisser, pendant pas complètement et qu'il se forme un abcès, un petit drain dans l'un pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, un petit drain dans l'un des angles de la plaie.

Tel est le procédé de M. Guyon, dont les suites seraient des plus simples et dont les résultats thérapeutiques seraient excellents. D'ailleurs, dans le petit mémoire publié par M. Hache dans les Annales des maladies des organes génito-urinaires, deux observations sont relatées

qui prouvent que les malades ont parfaitement guéri.

Le procédé conseillé par M. Richelot consiste dans la section des veines entre deux ligatures. On pratique sur le scrotum, le long du cordon, une incision de cinq centimètres. De cette façon on se trouve présence du paquet des veines variqueuses, qu'on peut facilement isoler sur une étendue de deux centimètres, du canal déférent et de l'artère spermatique. On exprime alors le sang de haut en bas, puis on passe un fil de soie phéniquée à la partie inférieure de la plaie et on at serre ; on pose ensuite la ligature supérieure et on sectionne le paquet veineux entre les deux ligatures. On pourrait tout aussi bien réséquer la partie du paquet veineux intermédiaire aux deux ligatures. réunit ensuite les bords de la plaie et on panse avec toutes les précat tions que commande la méthode antiseptique. Il va sans dire qu'avant et pendant l'opération, il faudra s'astreindre aussi à toutes ces procautions.

Faut il dans cette opération chercher à isoler l'artère spermatique. afin d'assurer la nutrition du testicule et d'éviter son atrophie Nicaise recommande d'isoler l'artère spermatique, tandis que M. Riche lot croit qu'il est inutile de l'isoler ou que tout au moins, quand recherche est trop difficile, il n'est pas nécessaire de s'attarder à la recherche . Co ani le caix au moins, quant de la recherche . Co ani le caix au moins, quant de la recherche . chercher. Ce qui le fait penser ainsi, c'est que, dans le cas qu'il a opposet dans trois cas de M. Tamis d'est que, dans le cas qu'il a opposet dans trois cas de M. Tamis d'est que, dans le cas qu'il a opposet de manuel de la cas qu'il a opposet de la et dans trois cas de M. Terrier, l'isolement de l'artère spermatique n'avait pu être fait et que par conséquent elle avait été liée en même temps que les veines; néanmoins, les malades ont guéri sans présentelles d'atrophie testiqueire. et funiculaire suffisent à suppléer la spermatique et à assurer la nutrition du testionle

tion du testicule.

Nous pensons que l'on pourra maintenant, en prenant les précations les plus grandes gnémic la maintenant, en prenant les précations les plus grandes gnémic la maintenant, en prenant les précations les plus grandes gnémic la maintenant, en prenant les précations les plus grandes gnémic la maintenant, en prenant les précations de la proposition della proposition della pro tions les plus grandes, guérir le varicocèle sans complications par innoullement des procédés que rent les procédés que rent des procédés que rent les procédes que rent les procédes que rent les procédes que rent les pro ou l'autre des procédés que nous venons de décrire. Quel est le meille des deux ? c'est une crestion à la suite des deux ? c'est une crestion à la suite des deux ? c'est une crestion à la suite des deux ? c'est une crestion à la suite des deux ? c'est une crestion à la suite des deux ? c'est une crestion à la suite de la suite d des deux? c'est une question à laquelle on ne peut encore répondre, que l'expérience soule pouver électée. que l'expérience seule pourra élucider.—Revue médicale.

L'érysipèle et la méthode antiseptique.—A l'avant dernière ce de l'Académie de Médecine de Paris, M. le professeur VERNEULE fait, sur ce sujet, une très intéressante communication tendant à ni, soudre cette question: peut-on éteindre complètement l'érysipèle quis aujourd'hui, ne se montre plus à l'hôpital qu'à l'état sporadique? un parallèle entre les statistiques antérieures et les moyens employes pour conjurer cette affection. M. Vonceri de la moyens employe pour conjurer cette affection, M. Verneuil déclare que le jour où il chercha à combattre l'endémo énidemia. cha à combattre l'endémo-épidémie érysipélateuse qui régnait dans salles, il fit pratiquer tout co ani anné salles, il fit pratiquer tout ce qui avait paru nuisible à son prédécesseur.

M. Gosselin, se hornant à applique le M. Gosselin, se bornant à appliquer les principes de la doctrine septicemique, la prophylaxie et les parents principes de la doctrine septicemique. cémique, la prophylaxie et les pansements antiseptiques compris. résultats dépassèrent ses espérances. Aujourd'hui les cas d'éryellay sont exceptionnels mais l'entiennels. sont exceptionnels, mais l'antisepsie ne suffit pas. Il est nécessaire adjoindre l'isolement. L'énvisible de l'antisepsie ne suffit pas. adjoindre l'isolement. L'érysipèle des hôpitaux a deux origines; anité se produisant en hebors l'autre comment de l'autre comme se produisant en hehors, l'autre se montrant dans le service, à la suite

d'une cause parfois difficile à déterminer. Pour faire supprimer entièrement cette maladie, il faudrait faire disparaître en même temps les deux foyers, ce qui est difficile. L'érysipèle étant une maladie parasitaire et son germe n'existant pas partout, peut-être y arriverait-on en mettant en pratique les règles suivantes:

"10 Les médecins de la ville s'efforceront, autant qu'il est en leur pouvoir, de soigner à domicile les érysipélateux de leur clientèle, et prendront vis à-vis d'eux les mesures capables d'empêcher la contagion

et le développement des petites épidémies locales.

a 20 Si les malades sont forcés d'entrer à l'hôpital, où je n'admets pas qu'on puisse les refuser, ils seront isolés aussitôt dans des salles snéciales pour ne point infecter les salles communes, faire naître les

netites épidémies et reproduire l'endémie.

"30 Si l'isolement n'est pas réalisable faute de salles spéciales, ce qui est encore le cas pour la presque totalité de nos hôpitaux, on s'efforcera au moins de créer autour du malade une sorte de cordon sanitaire comme le voulait M. Gosselin, en éloignant de lui autant que possible les autres blessés, en le plaçant dans les derniers lits de la selle, etc.

"40 On traitera enfin l'érysipélateux du dehors par tous les moyens capables d'abréger le mal, de détruire les germes du contage, ou d'empêcher au moins leur dispersion. Les pansements antiseptiques sont les plus indiqués que jamais; on aura recours en particulier a la pulvérisation phéniquée prolongée, qui a le double avantage d'agir topiquement sur l'érysipèle et de créer entre l'érysipélateux et ses voisins une

sorte d'atmosphère aseptique.

"50 Contre l'Erysipèle intérieur, les précautions ne seront ni moins nombreuses, ni moins efficaces. On évitera d'abord tous les manœuvres exercées sur les plaies et qui font si souvent naître l'érysipèle ou la lymphangite par auto-inoculation. On emploiera l'antisepsie sous toutes ses formes et avec tous ses procédés dans les cas de blessures et

de plaies, et surtout dans les opérations cavitaires.

"6º Si, malgré tout, un cas se développe dans l'intérieur, on le placera, si c'est possible, dans une chambre d'isolement, sinon on lui appliquera l'isolement relatif indiqué plus haut, et on instituera de suite le traitement par la pulvérisation phéniquée, sans préjudice des médications internes indiquées: éméto-cathartique, boisson acidulées, alcoolature d'aconit, etc.

"7º Toutes les précautions antiseptiques et les applications externes de même nature seront continuées longtemps après la disparition de l'exanthème, la contagiosité de celui ci-se prolongeant pendant toute

la période de desquamation. "

M. Verneuil pense que ces mesures, si simples et si faciles, pourraient diminuer le nombre des érysipèles aussi bien en ville qu'à l'hôpital. En combattant l'érysipèle dans les services hospitaliers, on arrivera à le diminuer à l'extérieur.

Il est résulté de la discussion qui a suivi cette communication, que MM. Gosselin, Panas, Le Fort et Trélat, qui y ont pris part, ont tous partagé l'opinion de M. Verneuil.—Scalpel.

M. Terrillon recommande les incisions exploratrices dans le cas de tumenrs de l'abdomen.

Procédés d'ablation de l'astragale.—Congrès français de chirurgié.

M. REVERDIN (de Genève) fait une communication sur un procédé d'extirpation de l'astragale et résection tibio-tarsienne. Voici les conclusions de ce travail:

Conclusions.—On peut diviser les procédés de résection tibio-tarsienne en procédés à incisions jambières et procédés à incisions tar-

Tandis que les procédés à incisions jambières répondent aux indications ordinaires des résections traumatiques primitives ou consécutives les procédés à incisions tarsiennes sont en général préférables pour les résections pathologiques: ils permettent plus facilement que les premiers d'examiner directement la nature et l'étendue des lésions articulaires, et de les poursuivre partout où elles se sont développées.

A l'occasion d'un cas d'ankylose tibio-tarsienne incomplète avec équinisme, j'ai imaginé un procédé à incision tarsienne postéro-externé; il m'a donné un excellent résultat et il peut s'appliquer, avec quelques modifications, soit à la résection tibio-tarsienne, soit à l'extirpation de

l'astragale.

Dans le premier cas (résection tibio-tarsienne), le tendon d'Achille et les tendons des péroniers latéraux sont sectionnés; dans le second cas (extirpation de l'astragale), le tendon d'Achille peut être respecté.

Lorsque, l'astragale enlevé, on s'apercevrait que les malléoles sont atteintes, il serait toujours facile de compléter l'incision en arrière pour

avoir plus de jour et pour les réséquer sans difficultés.

On pourrait de même transformer la résection entreprise en une amputation tibio-tarsienne à lambeau plantaire interne, si celle-ci était reconnue nécessaire au cours de l'opération.

Mon procédé a l'avantage de ménager les vaisseaux et les nerfs du pied, de donner beaucoup de jour pour l'examen de la jointure et d'être d'une exécution facile et rapide.—Gazette des hôpitaux.

Trépanation du crane.—Congrès français de chirurgie.—M. Jules BECKEL (de Strasbourg) fait une communication sur la trépanation préventive du crane. Il rappelle les titres de Sédillot à ce sujet, comment cette opération a été si longtemps méconnue et mal jugée, combien nombreuses sont devenues les indications, surtout depuis la méthode antiseptique, de quelle façon la doctrine de Sédillot est aujourd'hui répandue en Allemagne, etc.

M. Bæckel a fait lui-même neuf trépanations et a eu neuf succès il en a fait cinq secondaires et a eu deux succès et trois morts. Tous ses

opérés jouissent de leurs facultés intellectuelles.

M. Mollière (de Lyon) fait une communication ayant pour but de démontrer qu'on ne saurait se baser sur les localisations cérébrales pour appliquer la trépanation tardive. Il cite, comme exemple, l'observation d'un homme de vingt-quatre ans, ayant reçu un coup de canne plombée sur la région fronto-pariétale gauche. Il eut ensuite de l'aphasie et de l'hémiplégie droite. Il n'y avait pas de fracture du crâne. Une trépanation, faite au niveau du point où il sentait une légère dépression, fit arriver sur un foyer hémorrhagique. Les accidents n'en furent pas amendés. Une aspiration faite avec la seringue resta également sans résultat. Le malade succomba. A l'autopsie, on trouva un immense foyer hémorrhagique; on ne trouva aucune lésion

pouvant expliquer l'aphasie. Si l'on s'était guidé sur les localisations cérébrales, dans ce cas on aurait appliqué le trépan dans un point où il n'y avait pas d'hémorrhagie.

M. Mollière cite plusieurs observations analogues sur lesquelles il

s'appuie pour formuler les conclusions suivantes :

To La trépanation doit être pratiquée de bonne heure, le plus tôt

possible.

Quand elle est faite tardivement, on trouve toujours un certain degré d'hyperostose qui rend l'opération très longue et très difficile. D'ailleurs, au point de vue des résultats comme au point de vue du danger, les trépanations immédiates sont de beaucoup préférables aux trépanations tardives.

Toutesois la trépanation tardive ne saurait être resusée aux malades atteints d'épilopsie partielle d'origine traumatique ou de folie dite

traumatique.

Enfin il serait imprudent de se baser uniquement sur les localisations

cérébrales pour décider du siège de la trépanation.

M. Demons (de Bordeaux) communique contradictoirement un travail sur les indications fournies par les localisations cérébrales au point

de vue de la trépanation.

Un mécanicien âgé de trente-neuf ans, ayant fait une chute au fond d'un puits, est pris de phénomènes cérébraux de paralysie incomplète du membre supérieur gauche et du membre inférieur droit. Il semblait guéri, quand, deux ans plus tard, il fut pris d'épilepsie partielle et d'hémiplégie gauche. M. Demons appliqua une couronne de trépan en se guidant uniquement sur les localisations cérébrales. Il tomba mathématiquement sur le point malade. Le malade a très bien guéri et est resté guéri depuis vingt-trois mois.

M. Demons cite plusieurs exemples analogues à l'appui de l'utilité

des localisations cérébrales au point de vue de la trépanation.

Beaucoup de chirurgiens échouent, dit M. Demons, parce qu'ils n'ouvrent pas la dure-mère. L'aphasie, les paralysies, l'épilepsie partielle, tels sont les phénomènes cérébraux qui indiquent la trépanation. La doctrine des localisations cérébrales est un guide sûr pour les indications de la trépanation. Il n'est besoin d'aucune trace extérieure; s'il en existe, il ne faut pas en tenir compte. Il faut ineiser la dure-mère, et si l'on ne trouve rien, ne pas craindre de pousser plus avant dans

l'écorce cérébrale ses investigations.

M. CAUVY (de Béziers) a fait, en 1868, une thèse sur la trépanation du crâne, portant pour épigraphe que cette trépanation était une bonns opération, trop méconnue des chirurgiens, et méritant de tanir une place honorable dans le pratique chirurgicale. Il retrace l'histoire de la trépanation depuis cette époque, rappelle les travaux de Larrey, Sédillot, Broca, Proust, Terrillon, Lucas-Championnière, etc., insiste beaucoup sur l'utilité des localisations cérébrales et sur l'innocuité de cette opération, surtout depuis la méthode antiseptique. — Gazette des hépitaux.

Des indications que l'examen des urines fournit a la pratique chirurgicale.—Congrès français de chirurgie.—M. VERNEUIL fait une communication ayant pour titre: Des urines à dépôt rose comme indice d'une affection hépatique.

Il cite quatre observations dans lesquelles la présence de ce dépôt rose dans les urines l'a mis sur la voie du diagnostic d'affections héps tiques graves qui, dans plusieurs cas, ont pu être constatées à l'autop sie. En voici un exemple: un mécanicien, âgé de cinquante-six ans, petit, robuste, ayant toujours joui d'une belle santé, entre à la Pitié en janvier 1884, pour un épithélioma limité du plancher de la bouché.

Ablation par le thermo cautère.

Neuf mois après, récidive; tout le plancher de la bouche est pris. Nouvelle ablation, résection du maxillaire, ligature de la faciale, for cipressure, etc. Le troisième jour, première hémorrhagie suivie de plusieurs autres ; les urines sont comme de la boue et contiennent une énorme quantité de ce dépôt. La réunion de la plaie se défait, gap grène de tout le foyer, hémorrhagies répétées, broncho-pneumonie, mort. L'autopsie montre qu'il s'agissait d'une broncho-pneumonie gangreneuse. Le foie présentait cet état particulier de cirrhose et de stéstose sur lequel il a déjà appelé l'attention.

M. THIRIARD (de Bruxelles) fait une communication sur les indications fournies par l'examen des urines dans les cas de tumeurs abdominales, au point de vue du diagnostic différentiel des tumeurs malignes et des tumeurs bénignes. Après avoir rappelé les recherches de M. Rommelaere sur ce sujet, M. Thiriard fait connaître les résultats de ses propres observations. C'est sur le dosage de l'urée qu'est basé le

moyen de diagnostic qu'il propose.

Voici les résultats auxquels il est arrivé: Dans les tumeurs de mal vaise nature, le chiffre de l'urée diminue et tombe à 12 grammes. tumeurs ont donc une action spécifique sur la formation de l'urée Cette analyse doit porter sur les urines émises dans les vingt-quatre Il faut tenir compte de l'alimentation; c'est là un précient moyen de diagnostic de la nature des tumeurs abdominales.

M. Thiriard cite plusieurs observations: Une malade atteinte tumeur abdominale, ayant des antécédents cancéreux dans sa famille est considérée par un médecin comme atteinte de cancer. M. Thiriard appele en consultation, examine les urines et trouve 21 grammes d'urée, diagnostique une tumeur fibreuse, la considère comme opé

rable.

Il pratique en effet la gastrotomie, et se convainc qu'il a bien affaire

à une tumeur fibreuse, et la malade guérit.

Dans un autre cas douteux, on trouve 9 grammes 48 d'urée; l'incision exploratrice montre qu'il s'agit d'une tumeur cancéreuse. résumé, dans les tumeurs abdominales de mauvaise nature, l'hypoait démontré ce fait pour les tumeurs de l'estomac: Un malade d'appar rence cachectique paraît atteint d'un cancer de l'estomac; l'analyse de l'urine indique une secon contra de l'estomac; l'analyse de l'urine indique une assez forte proportion d'urée; on diagnostique alors un ulcère simple de l'esterne proportion d'urée; on diagnostique alors un ulcère simple de l'estomac. L'autopsie a permis de vérifier ce fait: une résection de cet plane. ce fait : une résection de cet ulcère aurait pu sauver ce malade. Dans un autre cas c'est un cancer du relle pui sauver ce malade. un autre cas, c'est un cancer du pylore, diagnostiqué par l'hypoazotirie et vérifié à l'autonois rie, et vérifié à l'autopsie.

Lorsqu'après l'opération, gastrotomie, ovariotomie, hystérotomie, etc., le chiffre des chlorures s'abaisse dans l'urine, c'est un signe d'in-

flammation en voie de préparation.

M. REDARD fait une communication sur la glycosurie éphémère

dans les affections chirurgicales. Il cite un grand nombre d'exemples dont la plupart ont été recueillis dans le service de M. Verneuil.

M. Redard fait une communication sur la glycosurie passagère chez des malades atteints de fracture; dans des cas de plaies simples, alors surtout qu'il y avait des phénomènes inflammatoires, dans des affections inflammatoires de la peau, du tissu cellulaire, à la suite de phlegmons, en particulier de phlegmons diffus, dans des cas d'érysipèle, de lymphangite; dans la septicémie, dans les accouchements, etc. glycosuries passagères doivent être rapprochées de celles qu'observent les médecins dans le cours de fièvres éruptives, rougeole, scarlatine, etc.

En résumé, la glycosurie passagère est extrêmement fréquente dans le cours de plusieurs affections chirurgicales. Il faut examiner les

urines pendant tout le cours de la maladie.

La quantité de sucre est proportionnelle à la gravité des cas.

M. Vercheres lit un travail ayant pour titre: Contribution à l'étude de la phosphaturie dans les maladies osseuses. La phosphaturie et la polyurie s'observent dans les cas de lésions traumatiques des os et des

lésions spontanées ou inflammatoires.

Dans les cas de fractures, il y a un rapport constant entre la phosphaturie et le retard de la consolidation. Dans les cas de maladies ôsseuses spontanées ou inflammatoires, y a-t-il un rapport entre la phosphaturie et la lésion osseuse? La phosphaturie est un symptôme

d'un état général particulier.

M. Kirmisson à fait des recherches analogues à celles de M. Thiriard, sur le chiffre de l'urée dans les cas de cancer. On peut dire que le fait émis par MM. Rommelaere et Thiriard, à savoir que le chiffre de l'urée est inférieur à la normale dans les cas de cancer, est un fait généralement à part. Mais c'est bien loin d'être une loi absolue. M. Albert Robin dénie toute espèce de valeur à ce signe donné par Rommelaere. Il y a d'autres états que les cancers où l'on constate un abaissement du chiffre de l'urée.

Sur 24 malades atteints de cancers les plus divers, examinés par M. Kirmisson, aide de MM. Beal et Dumoutier, pharmaciens, il y en eut 19 chez lesquels le chiffre de l'urée était inférieur à 12 grammes, et 5 chez lesquels le chiffre de l'urée était supérieur à 16, 17, 19 et 20 grammes. Il y a donc de nombreuses et importantes exceptions à la loi formulée par M. Rommelacre. Il n'y a donc pas là un élément certain de diagnostic ni d'indication opératoire. D'ailleurs, l'hypoazoturie n'a pas d'influence sur la gravité opératoire.—Gaz. des hópitaux.

Traitement du lymphome.—Contre le lymphadénome ou lymphome du cou, M. Terrillon, après avoir constaté que les malades qui avaient été opérés et dont on avait enlevé la tumeur étaient morts en quelques semaines, par généralisation, enseigne que le traitement médical a donné des résultats merveilleux et conseille d'administrer l'arsenic à L'intérieur.

Il donne la liqueur de Fowler pure ou associée avec la teinture de Baumé, et recommande d'avoir recours aux fortes doses. Commencez, dit il, par dix gouttes et arrivez bientôt, c'est à dire en une semaine, à 18 ou 20 gouttes avant le repas et faites reposer vos malades tous les quinze jours; de cette façon vous verrez certainement fondre ces tumeurs si inquiétantes, et dont l'ablation a toujours été suivie d'un facheux résultat.

Le professeur Verneuil préconise quelques gouttes par jour d'une huile phosphorée ainsi composée.

Les injections interstitielles de teinture d'iode ont été recommandées par Luton, de Reims. On a injecté aussi la liqueur de Fowler à la dose de cinq à dix gouttes; on a eu quelquefois de la suppuration, mais souvent aussi la disparition. Cette liqueur, donnée à l'intérieur, réussit aussi très bien sans qu'on ait à craindre la suppuration.—Abeille médicale.

Cholécystotomie.—Congrès français de chirurgie.—M. Jules Bookel (de Strasbourg) fait une communication sur la cholécystotomie appliquée au traitement des calculs biliaires. Voici ses conclusions:

1. La cholécystotomie emprunte sa gravité à la présence ou à l'ab-

sence de fistule biliaire.

A. I. Dans le premier cas (existence d'une fistule ayant démontré ou fait soupçonner la présence d'un ou de plusieurs calculs), l'intervention opératoire s'impose.

II. Bien que la guérison s'obtienne quelquefois spontanément, il y s

tout avantage à intervenir de bonne heure.

III. L'intervention hâtive assure et hâte la guérison en conjurant

les accidents dus à l'écoulement incessant de la bile.

IV. L'opération est d'une simplicité et d'une bénignité remarquables, grâce aux adhérences qui unissent la vésicule à la paroi abdominale; lors même qu'on est amené à ouvrir le péritoine, la cholécystotomie pratiquée dans ces conditions peut être considérée comme inoffensive, grâce à la méthode antiseptique.

B. I. Dans le deuxième cas (absence de fistule et d'adhérences), l'opération est infiniment plus grave; ses indications sont plus délicates à

saisir.

II. Avant tout, il faut établir le diagnostic causal de l'obstruction des voies biliaires et être certain de la présence de calculs, pour ne pas

s'exposer à faire une opération d'une utilité douteuse.

III. Lorsque les commémoratifs, la marche de l'affection, l'examen attentif du malade, et surtout la présence d'une tumeur biliaire, lorsque la ponction exploratrice auront révélé la présence de calculs biliaires, la cholécystotomie faite en temps opportun me paraît indiquée.

IV. Le diagnostic bien établi, l'opération doit être faite de bonne heure, pour parer aux accidents graves, mortels mêmes, qui peuvent

être la conséquence de l'abstention.

V. Dans toute autre circonstance, l'opération est trop grave par elle-même, ses résultats trop incertains, pour exposer les malades

à en courir les risques sans grand profit.

VI. L'état actuel de nos connaissances ne permet pas d'établir si c'est à la cholécystotomie ou à la cholécystectomie qu'il faut avoir recours. A l'avenir appartient d'apporter des faits nouveaux et de résoudre le problème.

M. Thirian (de Bruxelles) lit sur ce sujet un travail dont voici les

conclusions:

L'extirpation de la vésicule du fiel, bien que proposée par Herlin et

Campaignac, n'avait pas encore été faite chez l'homme, lorsque Langenbuch (de Berlin), en 1882, la pratiqua pour un cas de lithiase biliaire. Depuis lors, les annales de la chirurgie en ont enregistré sept cas; cinq opérations ont été faites par Langenbuch, et deux me sont personnelles.

Cinq guérisons radicales ont été obtenues, et si Langenbuch a observé deux cas de mort apres l'opération, ils sont survenus par suite

d'accidents ét cangers à celle-ci.

Cette nouvelle audace de la chirurgie moderne a rencontré jusqu'ici de nombreux adversaires qui lui ont opposé diverses objections, tant physiologiques qu'anatomo pathologiques, pouvant se résumer dans les propositions suivantes:

1. Nécessité de l'existence d'une vesicule biliaire chez l'homme au

point de vue de la digestion;

2. Les calculs peuvent se former ailleurs que dans la vésicule du fiel;
3. La cholécystectomie est une opération trop grave, trop dangereuse:

4. L'établissement d'une fistule biliaire, c'est-à-dire la cholècysto-

tomie, doit lui être présérée.

Tout démontre que la vésicule du fiel n'est pas indispensable à la régularité des fonctions digestives de l'homme. Cet organe manque chez beaucoup de mammifères, et il n'est pas rare de le rencontrer

complètement obturé et atrophie chez l'homme.

Si l'on doit admettre que ce n'est pas seulement dans la vésicule que les calculs peuvent se former, c'est là un fait excessivement rare en dehors de certains états pathologiques qui provoquent la formation des cholélithes dans les canaux et conduits biliaires. Or ces états pathologiques (cancer, obstruction des voies biliaires,) préexistants sont précisément une contre-indication formelle de la cholécystectomie.

Cette opération est évidemment délicate et difficile à pratiquer, mais étant donné le peu de gravité des lésions péritonéales produites, en observant les règles de la méthode antiseptique, j'estime que de toutes les laparotomies, c'est l'extirpation de la vésicule biliaire qui parait la moins grave, la moins dangereuse. C'est une opération qu'il est permis de pratiquer dans les cas de lithiase biliaire qui ont résisté au traitement médical et qui produisent de violentes crises.

Quant à la cholécystotomie proposée par Lawson Tait, si elle est plus facile à pratiquer que la cholécystectomie, elle a l'inconvénient de laisser à sa suite une fistule biliaire avec tous ses dangers, elle n'enlève pas l'organe producteur des calculs; ceux-ci peuvent se reformer.—

Gazette des hôpitaux.

De la résection de la hanche dans la coxalgie. -- Congrès français de chirurgie. -- M Eugène Bœckel (de Strasbourg) fait une communication sur la résection de la hanche dans la coxalgie, ses indications

et ses résultats ultérieurs.

Il a pratiqué 33 résections de la hanche, 21 avant l'ouverture de abcès. Sur ce nombre, il a trouvé quatre fois la cavité cotyloïde perforée, huit fois la tête du fémur disparue. Dans toute coxalgie confirmée, la tête du fémur est donc vouée à la destruction. Vaut-il mieux laisser la nature accomplir cette destruction? Vaut il mieux que ce soit le chirurgien?

Sur 32 opérations, M. Bæckel a obtenu 24 guérisons et 8 morts. Les causes de mort ont été la tuberculose méningée, la néphrite, la pneumonie, la péritonite suppurée, les abcès pelviens. En somme, la mort n'est pas attribuable à l'opération, mais à la maladie. Il a pratiqué la résection de la hanche, et, plus tard, la résection du genou ches le même malade, qui a très bien guéri.

Au point de vue de la rapidité de la guérison, la résection est bien supérieure à l'expectation. Il faut, pour obtenir la guérison, autant d'années avec l'expectation que de mois après la résection. Celle-ci est une bonne opération chez l'enfant, mais non chez l'adulte. Après

quarante ans, mieux vaut la désarticulation de la cuisse.

M. Bœckel se résume dans les conclusions suivantes :

Conclusions.—1. Une coxalgie suppurée chez un jeune sujet ne guérit que lorsque la tête est luxée ou détruite.

2. L'opération de la résection n'est pas dangereuse par elle-même,

mais par l'état général qui la motive ou la complique.

3. La tuberculisation pulmonaire ou méningée cause la plupart des décès parmi les réséqués, comme aussi chez les coxalgiques.

4. Plus la résection est hâtive et moins elle est étendue, plus aussi la

guérison est rapide et parfaite.

5. L'arrêt de développement est faible dans ces cas favorables.

6. Il est considérable après les résections tardives, ainsi que dans les coxalgies suppurées qui ont mis des années à guérir.

7. Quand une coxalgie est suppurée, la résection est la méthode la

plus sûre d'en finir vite et bien.

8. Les contre-indications à la résection sont fournies par une tuber culisation prononcée d'un organe interne.

9. L'albuminurie, étant susceptible de guérir après la guérison, n'est

pas une contre-indication absolue.

M. Ollier, longtemps opposé à la résection de la hanche, est revenusur sa première opinion. Il a pratiqué 29 fois cette opération. Depuis que l'inoculation permet de reconnaître la vraie tuberculose de la fausse, on sait qu'il y a des ostéites infectieuses qui simulent la tuberculose. Ce sont ces ostéites dans lesquelles la résection de la hanche fournit les meilleurs résultats. Cette opération est indiquée quand il s'agit d'une coxalgie progressive et menaçant l'existence. Ce n'est pas une opération de choix, c'est une opération de nécessité. Quant aux abcès intra-pelviens, il faut les traiter comme les autres abcès. Le drainage, habituellement très bon, est quelquefois insuffisant.

L'expérience a montré que les résections précoces donnaient de très bons résultats, tandis que les résections tardives en donnaient de très mauvais. La mortalité, après ces dernières, est très considérable, mais elle est la conséquence de la maladie et non de l'opération. Toutefois M. Ollier préfère à la résection, autant que possible, le drainage et l'antisepsie comme donnant de meilleurs résultats fonctionnels. Après la résection, il se fait une ascension graduelle du fémur qui entraîne un raccourcissement beaucoup plus considérable. En résumé, la résection de la hanche est une opération peu grave chez les enfants, mais c'est une opération de nécessité et non de choix. Elle donne des résultats déplorables chez l'adulte.

M. Leriche (de Macon) fait une communication sur l'emploi de l'aspiration dans les coxalgies suppurées. Il se résume en disant que

l'expectation est blâmable dans les coxalgies suppurées, que l'aspiration sous-cutanée donne d'excellents résultats et peut souvent éviter

la résection.

M. Trélat commence par déclarer que, dans cette discussion, il est bien évident qu'il ne s'agit, sous ce nom de coxalgie, que d'arthrites fongueuses ou tuberculeuses, et non de coxalgies rhumatismales ou hystériques. Or, dit M. Trélat, nous traitons des coxalgies pendant longtemps sans que nous voyions se produire de collections purulentes. Par la précocité du diagnostic et l'opportunité du traitement (immobilisation dans la gouttière de Bonnet), nous arrivons à reculer souvent indéfiniment la suppuration dans les coxalgies. M. Trélat appelle l'attention sur certaines pseudo-coxalgies ou abcès périarticulaires de la hanche, que l'on ouvre, que l'on gratte, et qui, s'ils sont circonserits, guérissent très rapidement. Mais souvent ces abcès présentent dans quelque recoin un boyau s'acheminant vers l'articulation, et la curette révèle une ostéite tuberculeuse.

M. Verneul n'a pratiqué que deux résections de la hanche pour des coxalgies; il a eu une guérison et un décès. Il établit une grande distinction entre les coxalgies de l'hôpital et les coxalgies de la ville. Ces dernières, qu'il voit en très grand nombre, guérissent presque toujours. Il n'a pas vu mourir en ville plus de trois à quatre enfants. La résection n'est pas généralement indiquée dans les cas de ce genre où les conditions de milieu et de soins hygiéniques permettent d'attendre la guérison sans opération. C'est seulement très long.—Gazette

des hopitaux.

OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE.

Traitement des vomissements de la grossesse.—Que n'a-t-on pas essayé pour soulager la femme des nausées et vomissements, si pénibles parfois, qui accompagnent la grossesse? Les médicaments et moyens nouveaux sont relativement rares. On tend plutôt à revenir aux anciens que l'on met de nouveau à l'épreuve. Ainsi, le Dr W. Gill WYLLE, professeur de gynécologie à la Polyclinique de New-York et gynécologiste de l'hôpital Bellevue, dans une communication au N. 1. Médical Arcord, en vient aux conclusions suivantes relativement à la dilatation du col de l'utérus comme moyen d'arrêter les vomissements chez la femme enceinte:

1. La nausée et les vomissements se montrant le matin, chez la femme enceinte, ne doivent pas être considérés comme n'étant que de purs signes de grossesse, mais plutôt, règle générale, comme des symptômes indiquant un état anormal des tissus du col utérin, dù à quelque développement imparfait, maladie ou suite de maladie de ces mêmes tissus.

2. Tout état pathologique ayant pour effet de s'opposer au ramollissement et autres modifications du col durant la grossesse peut être la

cause des nausées et vomissements.

3. Dans la plupart des cas, on obtient du soulagement en dilatant le col, au-dessous de l'os interne, et très souvent aussi c'est là le seul moyen de procurer du soulagement. Il est vrai qu'en provoquani l'avortement on obtiendra aussi du soulagement, mais l'avortement n'aura lieu que si on dilate tout-à-fait le col.

4. En beaucoup de cas les médicaments, soi-disant spécifiques, administrés par la bouche, sont inutiles, et en règle générale, ne doireif pas être mis en usage avant qu'un examen local ait été pratiqué é qu'on n'en ait tiré des données certaines au sujet du traitement,

Dans une correspondance au Lancet, de Londres, un médecin américain parle très avantageusement d'un mode de traitement des vomissements de la grossesse, mis en usage d'abord par le regretté Marin Sims: la cautérisation du col utérin au moyen du nitrate d'argent. Le solution dont il se sert renferme de 20 à 60 grains par once d'eau que corre mieux d'un mélange contenant parties égales d'esprit d'éthe nitreux et d'eau distillée. Une application par jour suffit et rarement l'auteur a été obligé d'avoir recours à plus de trois applications.

Ces deux modes de traitement ne sont pas neufs, tant s'en faut. Voici quelque chose de plus récent. Un médecin russe, le Dr Polansky, emploie la bière, à dose de un verre au souper et au dîner. Dans un ca rapporté par ce médecin, le soulagement a été manifeste et persistant Plusieurs observateurs dont nous n'avons nulle raison de suspecter la véracité disent s'être bien trouvé, dans ces cas, de l'emploi du blé-d'inde

fleuri (pop-corn). La femme en mange un peu ad libitum.

On sait que dernièrement l'on a préconisé l'emploi de la cocaie contre les vomissements de la grossesse. Des résultats favorable auraient été obtenus entre les mains de Weiss, de Prague, (Therapeuté Gazette) dans le cas d'une jeune femme chez qui tous les autres moyens avaient échoné et qui se trouvait en danger de mourir par inanitien tant étaient persistants la nausée et les vomissements. La formulé suivante fut alors prescrite:

M.—Une cuillerée à thé toutes les demi-heures.

Les douches d'éther sur le creux épigastrique ont aussi donné de guérisons. On se sert d'un vaporisateur et l'on répète la douche ausi

souvent que les vomissements ont tendance à revenir.

Les bons résultats obtenus en certains cas par les moyens précédents et par beaucoup d'autres aussi, de même que les insuccès que l'on voit souvent être la suite de l'emploi de ces mêmes moyens nous sont un preuve que les vomissements, chez la femme enceinte, doivent teniri plusieurs causes, variant suivant les cas, et que, par conséquent, il m saurait être possible d'instituer une thérapeutique s'appliquant and d'égales chances de succès à tous les cas. Le professeur Parvin de Philadelphie, est entièrement de cet avis. Il faut donc traiter la malade et non pas la maladie. Ainsi, s'il y a ulcération du col, il far dra guérir cette ulcération. Si un déplacement de l'utérus est la cane des vomissements, le déplacement devrà être traité. Le professer Parvin (Analectic) dit que dans la grande majorité des cas le vomissement est, soit fonctionnel, soit sympathique, et que l'on en viendra à but surtout par une scrupuleuse attention à la diète et par l'emploi de la teinture de noix vomique ou de la solution de Fowler. Parsois of obtient de meilleurs résultats par l'usage de doses fractionnées de vie d'ipecac. Occasionnellement l'acide hydrocyanique et l'oxalate de cerium rendront les plus grands services.

Périnéorrhaphie.—Société de chirurgie.—M. M. SEÉ, après avoir étudié les résultats de la rupture du périnée sous l'influence de l'accouchement, étudie la forme des lambeaux qui ont la forme triangulaire dont le sommet correspond à la cloison recto-vaginale et dont la base corres-Pond au périnée. Cette base est adhérente, le lambeau forme une sorte de volet qu'on peut adosser par sa face cruentée à celui du côté opposé; il doit de plus être épais.

Il place à la base des lambeaux trois sutures au catgut no 2 qui sont fixées sur des rouleaux de gaze iodoformée et placées suivant la méthode

d'Emmet.

Une suture entrecoupée au catgut réunit les bords libres de ces lam-

beaux, qui forment ainsi au périnée une crête médiane.

La suture au catgut a cet avantage qu'on peut laisser les fils en place sans y toucher, ce qui permet d'empêcher la désunion des lèvres de la plaie quand on retire les fils, s'ils sont en argent. On met quelques points de suture sur la muqueuse vaginale et vulvaire quand c'est nécessaire.

Le pansement est permanent; de la gaze iodoformée bourre le vagin. Une bandelette de gaze iodoformée est introduite dans l'anus, et sur la suture est mis un sachet de cellulose sublimée. On met un bandage en T et une bande de caoutchouc est mise encore par dessus.

Le pansement est laissé en place pendant sept à huit jours. En très

Peu de temps la crête périnéale disparaît.

M. Polaillon. Le procédé d'Emmet ne s'applique que dans les cas de déchirures petites ou moyennes; quand la déchirure est très étendue, ce procédé est inapplicable.

Dans un cas que j'ai publié dans les Archives de tocologie il a été absolument impossible d'appliquer ce procédé; j'ai procédé d'une autre

façon :

J'ai place le fil inférieur à la manière du procedé d'Emmet, mais en denx temps, de sorte que le sommet de l'anse était visible sur une etendue de 1 cent. environ dans la cavité vaginale, un peu au-dessus de la surface d'avivement ; je n'aurais pas pu le passer d'un côté à

l'autre en un seul temps.

Je crois que comme M. Sée il faut faire l'avivement en conservant les lambeaux de l'aile de papillon que l'on forme en avivant, mais la base adhérente du lambeau n'est pas du côté opposé au sommet de la déchirure, elle est au niveau du bord supérieur de l'aile de papillon; on reunit ces deux lambeaux ensemble de façon à former une crête dans le vagin et non du côté du périnée.

Dans mon cas, le résultat n'a pas été absolument complet. Il restait de l'incontinence des liquides; mais il s'agissait d'une malade à qui on avait fait trois fois la périnéorrhaphie et à qui on avait pratiqué six

cantérisations.

M. TRELAT. Depuis qu'il est question de périnéorrhaphie à la Société de chirurgie, il est convenu que, dans les cas de déchirures très profondes et très étendues, il faut des procédés particuliers.

L'anse de fil d'Emmet ne paraît pas réunir les conditions pour une bonne opération, dans ce cas.

Aussi Hégar a conseillé de faire l'opération en deux temps : dans un premier temps on réunit les bords de la déchirure recto-vaginale, dans de deuxième temps, on fait la périnéorrhaphie.

Quant à la forme d'avivement, il y a longtemps que MM. Verneuil et Deroubaix en ont donné la formule : il faut que les limites de l'avivement suivent les limites du tissu cicatriciel résultant de la déchirure du périnée; il est inutile d'insister sur ce point.

Je ne crois pas utile de conserver de lambeaux, comme le conseillent

MM. Sée et Polaillon.

M. M. Sée.—M. Trélat dit que la surface qu'on avive est une surface cicatricielle, je le conteste. La cicatrice se place seulement au sommet de la déchirure, le reste est constitué par la peau du périnée; c'est elle qu'on a avivé: mes lambeaux sont formés par du tissu sain et non par du tissu cicatriciel.

La réunion, comme je la fais, me paraît préférable à celle qui résulté de plissement en bourre des tissus; car après le serrement des fils il reste des plis, des anfractuosités où peut séjourner du liquide qui peut

être cause de suppuration.

M. Trélat maintient que c'est la cicatrice que MM. Verneuil, Deroubaix et lui, avivent; qu'on change l'opération comme le fait M. M. Sée, je le veux bien, puisque ça lui donne des succès; mais la vraie périnéorrhaphie est celle dont la formule a été donnée par MM. Deroubaix et Verneuil, et que je suis.

M. Polaillon croit qu'on peut opérer en un seul temps les déchirures profondes en employant la petite modification qu'il a indiquée; il n'est pas nécessaire d'opérer, comme Hégar l'a proposé, en deux

temps.—France médicale.

Examen extemporané du lait de la femme. — Le Dr Hélot a trouvé un moyen aussi simple que pratique pour s'assurer de la qualité du lait de la femme. Sans doute il accorde la supériorité aux analyses chimiques, malheureusement si longues et si difficiles, que Tarnier a donné le conseil de s'exercer à la vue à reconnaître l'état de plus ou moins grande richesse du lait. Cette méthode, assez incertaine, est à coup sur moins précise que celle de M. Hélot, qui consiste à comparer au compte-gouttes, pour un même volume, la quantité des gouttes d'eau distillée à 15°. Le bon lait, celui qui amène chez l'enfant une augmentation moyenne de poids de 25 grammes par jour, donne la proportion de 35 gouttes alors que l'eau distillée n'en offre que trente.

Les gouttes peuvent d'ailleurs varier, monter à 36, 37, 38, le lait est alors de qualité supérieure. Si au contraire l'on n'obtient que 33 gouttes et au dessous, il faut se défier. La seringue de Pravaz permet de faire exactement cette étude comparative en se rappelant le rapport de 5 à 6 entre le bon lait ordinaire et l'eau distillée. Enfin on aura soin d'expérimenter l'un et l'autre sein au milieu d'une tetée.—Union médicale de

la Seine-Inférieure. - France médicale.

Chancre du col utérin.—Le Dr N. P. Preis, de Kharkov, publie à ce sujet, dans Russkaia Meditzina, un article dont voici les conclusions:

1. Le chancre syphilitique de la portion vaginale du col est relativement fréquent. Sur 400 malades (toutes des prostituées) admisés à l'hôpital des Vénériens, à Kharkov, 40 avaient des chancres dure. Dans 6 cas, le chancre était situé sur la portion vaginale du col, et 5 fois le chancre s'étendait à toute la circonférence de l'os.

2. Dans cette position le chancre présente les caractères qui lui sont

ordinaires et qui en rendent le diagnostic facile. (Dans deux cas il y avait une induration bien marquée.)

3. Le chancre infectant du col guérit lentement en dépit d'un trai-

tement actif.

4. La guérison se fait de la périphérie vers le centre. Tout d'aberd la cicatrice est plus ou moins opalescente, mais elle finit par disparaître tout à fait.

5. L'induration des lymphatiques de l'aine manque entièrement ou bien n'est que peu marquée. Les ganglions cervicaux sont les pre-

miers à s'indurer.

6. Les symptômes constitutionnels de la maladie, faisant suite au chancre du col, sont ordinairement bénins. Les rechutes sont peu

prononcées et ne se montrent qu'à de longs intervalles.

4. Dans les cas observés par l'auteur, la guerison eut lieu la plupart du temps après vingt onctions de une demi drachme chacune.—London Medical Record.

Traitement du vaginisme par la cocaine; par M. Cazin (de Bercksur-Mer).—Vaginisme datant de six ans: disparition du spasme vulvaire par les badigeonnages et l'injection intra-vaginale d'une solution

de chlorhydrate de cocaïne à 2 p. c.

Jenne dame de 24 ans, mariée depuis six ans et qui, depuis la première nuit de son mariage, n'a pu supporter l'approche de son mari. Le moindre attouchement sur les parties génitales externes détermine une douleur atroce, dégénérant, si l'on insiste, en de véritables convulsions. C'est avec la plus grande peine que M. Cazin, consulté par la malade au mois de juillet dernier, put arriver à pratiquer un examen; l'approche du doigt indicateur fut pour elle une véritable torture. En écartant les grandes lòvres, M. Cazin constata au niveau de la fourchette une légère érosion accompagnée d'un peu de desquamation sur les bords. Là était évidemment la cause des phénomènes morbides. Il y avait, en outre, une légère leucorrhée, mais aucune douleur abdominale; les règles étaient normales.

Sur le refus de la malade d'accepter la dilatation forcée après chloreformisation, M. Cazin conseilla de faire, avec une solution à 2 p. c. de chlorhydrate de cocaïne, un badigeonnage de toutes les parties génitales externes, plus une injection intravaginale à l'aide d'une sonde

d'homme en gomme élastique.

Le 12 novembre dernier, quatre jours après la cessation des règles, la prescription ayant été exécutée, la jeune femme put, cinq minutes après l'application du remède, subir sans aucune douleur le rapprochement sexuel. Depuis lors, pour l'accomplissement régulier du coït, il afallu toujours recourir aux badigeonnages et aux injections préliminaires. Des symptômes de grossesse s'étant manifestés, M. Cazin espère que l'accouchement mettra définitivement un terme à l'hyperesthésie et au spasme vulvaires que la cocaïne n'a fait cesser que d'une manière passagère.—Abeille médicale.

Dyspepsie utérine.—Le Dr Kisch (Deutsche Med. Zeit.) étudie sous cette forme clinique un groupe spécial de dyspepsies qui ont leur origine dans les troubles de l'appareil sexuel de la femme. Les changements de position de l'utérus, ses modifications de structure, etc., sont

les éléments de la dyspepsie, en occasionnant, par action réflexe, une altération de la sécrétion du suc gastrique, l'excitation du centre de vomissement et celle des mouvements de l'intestin. Les symptômes de cette affection sont ceux de la dyspepsie nerveuse simple; manquent seuls certains phénomènes très variables, comme les cardialgies, les névralgies et les changements de caractère. Le diagnostic différentiel du catarrhe de l'estomac, de l'ulcère de l'estomac et de la dyspepsie nerveuse ne peut se faire que de deux manières: par l'examen local de l'utérus et le criterium thérapeutique. En effet, lorsqu'on fait disparaître autant que possible l'influence causale, la dyspepsie disparaît avec la plus grande rapidité.—Journ. de méd. de Bordeaux.

Déchirures du col utérin, effets de leur restauration.—M. le Dr P. J. Murphy, (Lond. Med. Rec.) sur un ensemble de faits bien observés, assied les conclusions suivantes: 1° la restauration des déchirures du col utérin est habituellement suivie de stérilité; 2° le travail, s'il survient un accouchement subséquent, acquiert un caractère de duré et de souffrances extraordinaire et le plus souvent la déchirure se reproduit; 3° pour bien s'assurer de la réalité des bénéfices de l'intervention chirurgicale, il faut pratiquer l'examen de l'opérée plusieurs fois après l'autoplastie, pour se rendre compte de la perméabilité du canal cervical, et, en cas d'accouchement subséquent, s'assurer de l'état du col après la délivrance.—Rev. de thèr. méd.-chir.

Cancer de l'utérus. — Clinique de M. le docteur NICAISE. tention, aujourd'hui, est de vous parler des trois variétés cliniques du cancer de l'utérus qui se trouvent en ce moment dans le service. première malade, une femme de 41 ans, ne présente, dans ses antécédents héréditaires, aucune trace de cancer. Quant à ses antécédents per sonnels, ils sont assez simples; elle n'a jamais fait de grande maladie, et a seulement toujours été faible. Réglée à treize ans, mariée à 17 ans, elle a eu huit enfants. Depuis deux ans, les règles sont devenues plus fréquentes (tous les 15 jours), et il arrivait, dans l'intervalle, qu'elle perdait un peu d'eau rouge. Il n'y a jamais eu, fait remarquable, de douleurs,; mais dans ces temps derniers, une hémorrhagie très abou dante a eu lieu. Lorsque la malade est arrivée, vous avez été à même de constater que cette femme était amaigrie. Maintenant, si l'on pratiquait le toucher vaginal, on constatait que l'utérus était en antever sion, et, pour peu que l'exploration portât sur le col, on sentait des végétations qui occupaient particulièrement la lèvre antérieure. culs-de-sac étaient sains, et l'utérus, en outre, était mobile, ce qui nous permettait d'affirmer qu'il n'y avait pas de propagation. En introdui, sant le spéculum de Cusco avec soin, car il faut être très sobre de cet examen, nous avons été à même de juger de l'aspect extérieur de la tumeur. Elle était rouge, exulcérée, et paraissait beaucoup plus volumineuse qu'au toucher. Restait à faire le toucher rectal et le cathétéris me vésical. Le premier ne nous ayant rien donné, nous avons jugé le second inutile.

a Un diagnostic grossier était bien simple. Nous avions bien, en effet, affaire à une tumeur végétante du col. Etait-ce une tumeur bénigne? Etait-ce une tumeur maligne? On est souvent embarrassé, et, si nous n'avions pas eu un amaigrissement considérable, nous aurions été incertains.

Etant donc donné ce diagnostic de tumeur végétante maligne du col de l'utérus, qui indique, par cela même, un pronostic grave, bien que la marche soit lente, comme il n'y a ni ulcérations, ni écoulements, quel est le traitement? Bien qu'avant tout général, comme vous ne Pouvez pas espérer résoudre une tumeur de nature organique autrement que par une action locale, il faut donc avoir recours, lorsque cela toutesois est possible, à ce dernier moyen. Si les topiques simples n'ont pas beaucoup d'efficacité, les cautérisations, par contre, sont souvent employées quand la tumeur ne peut pas être bien limitée. notre malade, nous avons enlevé la tumeur avec l'anse du galvanocautère, et, à la suite de l'opération qui a été faite sans anesthésie, nous avons appliqué tout simplement un petit cerf-volant fait avec de la gaze antiseptique saupoudrée d'iodoforme. Ce matin, nous avons enlevé cette pièce pour faire un injection de sublime à 100. Tout va bien, et je crois que cette femme retirera un grand bénéfice de notre interven. tion, en ce sens que ses hémorrhagies vont diminuer; mais c'est une malade qu'il sera forcement nécessaire de revoir dans quelques mois d'ici pour savoir au juste le bien que nous lui avons fait.

dente, nous n'avons trouvé aucune trace dans ses antécédents héréditaires. Assez faible dans son enfance, elle fut réglée à 18 ans, se maria à 22 ans, et eut quatre enfants. Au mois de juillet 1883, cette femme fut prise pour la première fois de métrorrhagies et d'ictère qui la forcèrent à entrer à l'hôpital Saint-Antoine, d'où elle sortit au bout de quinze jours en assez bon état. Reprise de nouveau, quinze mois après, d'hémorrhagies abondantes avec douleurs abdominales et lombaires très fortes, elle vint demander notre secours au mois d'octobre 1884. Dès son arrivée, à la seule inspection de sa figure, on pouvait dire : "Voilà un cancer de l'utérus." En effet, outre la teinte jaune pâle caractéristique, elle présentait un signe, l'amaigrissement rapide, surtout depuis six mois, qui joue un grand rôle au point de vue de la malisnité. Si, passant à l'examen local, nous pratiquions le toucher vaginal, on trouvait des végétations considérables sur la partie postérieure

et sur la partie antérieure; on introduisait, en un mot, le doigt dans un canal mamelonné au fond duquel se présentait un col pas trop gros, mais dur. Ici, nous avons dû pratiquer le toucher rectal et le cathétérisme vésical. Par le toucher vaginal, il nous avait été impossible d'arriver à constater la direction de l'utérus; mais par le toucher rectal, on ne tarda pas à constater que cet organe était en rétroversion, et que la muqueuse rectale était mobile et saine en tous ses points.

L'autre malade, qui est sortie de l'hôpital il y a quelques jours, vous Présente une forme tout à fait différente. Du même age que la précé-

Quant à l'examen de la vessie, il ne nous a rien fourni de particulier, de sorte qu'il est très probable que l'infiltration antérieure était au même point que celle de la paroi postérieure, et que la muqueuse vésicale est aussi indemne que la muqueuse rectale.

En présence de ces signes locaux, en présence d'hémorrhagies abondantes, de douleurs excessives et d'un état cachectique très avancé, le diagnostic, cancer de l'utérus, s'imposait de lui-même; cependant, on ne saurait jamais trop se méfier. À côté de cette malade, en effet, au

Mo 2, repose une femme chez laquelle le toucher donne des indurations mamelonnées sur le col et dans les culs-de-sac. Lors de son arrivée, à mon premier examen, je portai le diagnostic de cancer, tandis qu'au

jourd'hui je crois plutôt à des lésions inflammatoires. Vous verrez encore des cas de métrite parenchymateuse, s'accompagnant de périmétrite, donner lieu à une induration qui peut très bien en imposer pour un cancer. Quoiqu'il en soit, nous avons bien affaire ici à un cancer mamelonné du col et du vagin, qui, bien que les hémorrhagies ne soient pas excessives, peut être considéré comme à la troisième période.

Le pronostic, cela va sans dire, est fatal. Quant au traitement? S'abstenir de toute opération, soigner les symptômes, et instituer une

médication générale tonique, est la seule chose qui reste à faire.

J'arrive maintenant à la troisième malade. Vous allez voir, encore ici, une varité clinique toute différente. Et tout d'abord l'âge. Il s'agit d'une femme de 25 ans qui a toujours été chêtive. Réglée a 14 ans, elle eut à 20 ans, à la suite d'une couche, une péritonite dont on ne retrouve aucune trace aujourd'hui. Depuis, elle a eu deux fausses couches, et, vers le mois de novembre 1883, une stomatite sur la nature de laquelle nous ne sommes pas fixés. Ce n'est qu'au mois de février de cette année que des douleurs se sont déclarées pour la première fois, dans les aines et à l'hypogastre. Ses règles, jusqu'alors régulières, sont devenues plus abondantes. Entrée dans le service de M. Ball, elle ne tarda pas à en sortir pour venir un mois après chez nous, les

douleurs étant devenues plus fortes que jamais.

Lors de son arrivée, la pâleur, l'amaigrissement et l'anémie de cette femme nous firent tout d'abord penser à la tuberculose qu'un plus ample examen nous força à rejeter. Le ventre était douloureux, et il existait un suintement sanguin peu abondant par le vagin. Par le toucher, nous avions les renseignements suivants: un col volumineux, dur par place, et ramolli en d'autres endroits. Ce n'étaient pas des végétations, ce n'étaient pas de petits mamelons; c'était une hyper trophie plus générale avec des points exulcérés. Outre cela, on constatait que le col était douloureux, peu mobile, et que l'induration remontait assez haut, surtout en arrière, où elle paraissait dépasser les insertions du vagin sur le col, tous signes importants qui indiquent que les parties voisines sont envahies. Le spéculum nous a fait voir un col volumineux, rouge, vascularisé, et saignant facilement. Il est surtout une chose à remarquer : c'est la marche rapide de cette affection.

En effet, depuis que cette femme est entrée, il est survenu des dysu ries extrêmes, un ténesme fréquent en même temps que les douleurs se localisaient dans l'aine et dans la cuisse droite. Ces douleurs sont mêmes devenues tellement excessives que nous avons été obligés, pout arriver à les calmer, de faire prendre à la malade vingt quatre centigrammes de chlorhydrate de morphine par jour. Quant à une opéra tion? Il ne fallait pas y songer, la marche de la maladie étant trop rapide; aussi me suis-je contenté de faire des cautérisations avec le thermo-cautère au mois de juillet dernier. Si à cela vous ajoutez les injections de morphine pour soulager les douleurs, et un traitement général pour soutenir les forces, c'est tout ce que vous aurez à faire

dans un pareil cas. Jour. de méd. et de chir. prat.

PEDIATRIE.

Traitement des différentes diarrhées.—Clinique de M. le Dr Jules SIMON à l'hôpital des Enfants-Malades.--Commençons, tout d'abord, par la lienterie. Son traitement, comme vous devez bien le comprendre, est très complexe, puisqu'il s'adresse à la nourrice et aux ingesta. S'agit-il d'un enfant à la mamelle, vous lui donnerez, au moment de ses tétées. de l'eau de chaux, ou mieux encore de l'eau de Vals (source Saint-Jean). de préférence à l'eau de Vichy qui, vu son activité, demande à êtro En même temps le nourrisson sera suffisamment enveloppé, do manière à ne pas avoir de fluxion sur le ventre, et, puisque vous avez affaire à une fluxion qu'il faut diriger et non arrêter, vous ferez prendreun mélange de magnésie calcinée et de carbonate de chaux à parties égales, et un petit laxatif tous les jours. Lorsque maintenant l'enfant a dépassé deux ou trois ans, la première indication est de favoriser la digestion. N'allez pas lui donner du bismuth ou du laudanum, mais faites-lui prendre quelques gouttes de teinture de noix vomique par exemple, dans un peu d'eau avant son repas qui ne doit être absolument composé que d'aliments réduits en purée.

La diarrhée sero muqueuse doit être combattue en premier lieu par un vomitif et un purgatif, soit associés, soit administrés, la plupart du temps, l'un après l'autre, afin de ne pas produire une trop grande secousse. De plus, suivant son âge, l'enfant est chaudement enveloppé dans ses langes ou mis au lit, même en été, et ne devra prendre que des tisanes, du lait coupé avec de l'eau de chaux, ou du bouillon dégraissé. Si, malgré ces différents soins, la sécrétion catarrhale continue, vous prescrivez alors une potion au bismuth, un lavement matin et soir, des stimulants chauds sur le ventre. Sous l'influence de cette médication, à laquelle il faudra ajouter dans certains cas une goutte de laudanum,

l'erlant sera guéri en huit jours.

Que doit-on faire maintenant en présence de la diarrhée de la dentition, qui n'est autre que de la lienterie et de la diarrhée catarrhale? Choisir entre les deux pratiques, l'une qui consiste à laisser aller les choses et l'autre à arrêter la sécrétion, un moyen intermédiaire. L'enfant sera donc enveloppé ou couché selon son âge, soumis aux lavements d'amidon, et, si cela ne suffit pas, je ferai prendre de l'eau de chaux ou quelques petites pincées de bismuth.

Ceci dif, arrivons au traitement des entérites aigues. Après le lit, les tisanes, le lait coupé avec de l'eau de chaux si l'enfant est à la mamelle, et un régime approprié dans le cas où il est sevré, vous prescri-

vez la potion suivante:

Mucilage	00 gr.
Sous-nitrate de bismuth	4 gr.
Eau de chaux	10 gr.

Lorsqu'il y a des vomissements, laudanum de Sydenham, une demigoutte pour les enfants au-dessous d'un an, une goutte à partir d'un an, deux à partir de deux ans et ainsi de suite.

A prendre par cuillerées à café, le jour d'heure en heure, même au moment des tisanes, des repas, et la nuit toutes les deux ou trois heures afin de respecter le sommeil.

En dehors de ces soins, vous devez ordonner des frictions sur le ventre et des lavements d'eau de guimauve, suivis d'un lavement d'amidon cuit dans lequel on pourra mettre une goutte de laudanum. Beaucoup de personnes connaissent ce traitement, mais fort peu le continuent; aussi, lorsque vous reviendrez le lendemain, bien que tout soit fini, bien que la mère se figure que vous vouliez faire des visites, ou qu'elle-même désire sortir, ne chantez pas victoire, mais faites continuer la potion et ajoutez le deuxième ou troisième jour que la maladie ne sera guérie qu'au bout de douze jours. Quant au calomel, au nitrate d'argent, qu'emploient certains médecins, je m'en abstiens, car j'ai toujours peur de la diarrhée cholériforme qui emporte les enfants en vingt-quatre heures.

Quel est donc le traitement de cette diarrhée? Rendez vous bien compte, tout d'abord, de ce qui se produit. Tout d'un coup une grande sécrétion se fait, si bien que le malade se refroidit et semble bien près de la mort. En pareille circonstance, la première chose à faire est de réchauffer l'enfant, de le mettre dans du coton, et de lui donner, non plus des substances astringentes, mais des excitants comme l'alcool, la cannelle. En deuxième lieu, s'il y a des vomissements, vous les combattrez par la potion de Rivière, par la glace rapée et non en morceaux. De plus, vous ferez prendre des lavements d'eau tiède suivis d'un lavement d'amidon cuit qui aura pour effet de diminuer l'irritation du pourtour de l'anus. Pendant ce temps, on préparera la potion précédente, à laquelle on aura soin d'ajouter de la teinture de cannelle 2 grammes et de l'eau-de-vie 10 grammes. Il faut ensuite, à une heure d'intervalle, laisser deux fois l'enfant pendant dix minutes dans un bain de vin à 40°; puis, si vous n'êtes pas encore satisfait, mettre un vésicatoire volant, qu'on laissera trois heures au creux de l'estomac, et nourrir l'enfant avec du bouillon gélatineux de poulet plutôt qu'avec du lait.

A côté de cette diarrhée cholériforme, vient se placer la diarrhée dysentériforme, dont il ne faut pas vous occuper outre mesure. Au traitement précédent, en effet, vous n'aurez qu'à ajouter quelques lavements de bois de campèche ou de feuilles de noyer, et, si l'enfant a un véritable flux de sang, quelques gouttes de perchlorure de fer vous don-

neront de bons résultats

Maintenant quand la diarrhée se complique d'accidents cérébraux, il est inutile de les combattre, puisqu'ils sont sous la dépendance d'une affection inflammatoire des intestins; aussi, laissant de côté le bromure de potassium, le calomel, me contenterai-je d'instituer le traitement des entérites en forçant la note du côté du laudanum surtout en deux circonstances: quand il y aura des douleurs de tête et des mouvements convulsifs. Quant aux enfants qui tombent dans le coma et dans la prostration, ils sont très-difficiles à soigner parce qu'on n'ose pas donner du laudanum, il faut, si la diarrhée continue à être abondante, faire prendre du laudanum associé à l'éther, et dans le cas contraire où la sécrétion vient en second rang, donner seulement du bismuth avec des doses assez fortes d'alcool.

Vient ensuite la dysenterie. N'en ayant jamais vu qu'une fois ou deux, je me contenterai de vous diré que dans les pays chauds on soutient les forces du malade avec de l'alcool et qu'on donne à la suite de grandes irrigations avec une solution d'acide borique à 1/100, un lavement composé de bismuth délayé dans de l'eau gommeuse. Pour ma

part, je mis premdre en meme temps par le haut un peu de calomel et

de poudre de Dover afin d'éviter la constipation.

Passons maintenant à des diarrhées d'un autre ordre, aux diarrhées spécifiques, qui constituent un chapitre à part. Lorsque, dans les pays à fèvre, vons constatez au bout de quelques jours que la diarrhée, malgé voire traitement, continue avec un rythme spécial, donnez alors du sulfate de quinine en lavoments; grand sera votre étonnement, quand vous verrez alors votre prescription être suivie d'un bon effet là où tous les autres traitements antérieurs avaient échoué.

A côté de l'empoisonnement palustre, il y a l'empoisonnement syphilitique qui donne lieu à une véritable diarrhée séro muqueuse et bilieuse. Dans ce cas, l'emploi des mercuriaux à l'intérieur, comme la liqueur de Van Swieten par exemple, n'est pas contre-indiqué, sachant

bien, de par l'expérience, tout le bénéfice qu'on peut en retirer.

Viennent enfin les diarrhées des fièvres en général, et surtout celle de la dothiénenthérie, qui ne se traite pas chez l'enfant comme chez l'adulte. Quand la diarrhée, en effet, s'est établie tardivement et épuise l'enfant, je lui donne matin et soir un grand lavement auquel j'ajoute, s'il y a des odeurs trop pénétrantes, un désinfectant quelconque. Pour peu que la sécrétion soit très prononcée, une ou deux gouttes de laudanum dans un petit lavement d'amidon que je fuis garder, car iei il n'y a pas de danger de dépasser la limite, produiront toujours un bon effet,

En outre, à l'intérieur, je donne du perchlorure de fer ideux gouttetoutes les deux ou trois heures dans un peu d'eau, non seulement comme hémostatique, mais encore parce qu'il me semble de par l'expérience que l'enfant résiste mieux aux effets de la maladie en agissant ainsi. Jaivu, à Passy, chez un enfant miné, dans le cours d'une fièvre typhoïde, par une diarrhée telle qu'à la fin nous pensions à la tuberculose. le perchlorure de fer, à partir du moment où il fut donné, produire un mieux sensible. Quant au traitement de la fièvre typhoïde prise en ellememe, je fais changer l'enfant de chambre matin et soir, afin qu'on puisse nettoyer, aérer, réchauffer complètement celle qu'il vient de quitter et la débarrasser de tous les objets infectés en les passant dans me solution d'acide phénique. Ensuite je fais faire des lavages partiels sur le corps, sur une jambe, sur un bras, sur la figure, avec de l'eau tièle dans laquelle on mettra un pon d'eau de cologne. En même temps l'enfant prendra des substances alcooliques dans de l'eau. Quant au quinquina que beaucoup de personnes emploient à hautes doses de très Sonne heure, il doit être rejeté dès le début, parce que l'enfant éprouve encore plus de dégoût pour les aliments après son ingestion. En dehors de ces faits, reste la médication des symptômes dont il y aura lien de tenir compte.—Praticien.—(à suivre.)

Diagnostic des maladies infantiles.—1. La congestion des joues, chez les enfants, saut dans les cas de cachexie ou de maladies chroniques, indique un état inflammatoire ou fébrile. 2. De la congestion fugitive et passagère de la face, des oreilles et du front, du strabisme larce récetion fébrile), l'oscillation de l'iris, l'irrégularité de la pupille, avec chûte des paupières supérieures, indiquent une affection cérébrale. 2 Un degré marqué d'émaciation, colle-ci étant graduelle, indique quelqu'affection subaigné ou chronique d'un caractère grave. 4. L'hysterrophie bulbeuse des doigts et la courbure des ongles sont des signes

de cyanose. 5. L'hypertrophie de la portion spongieuse des os indique le rachitisme. 6. La présence, entre les paupières, d'un liquide épais et purulent sécrété par les glandes de Meibomius, dénote une grande prostration des forces générales. 7. La congestion passive des vaisseaux de la conjonctive indique une mort prochaine. 8. Une lividité se prolongeant longtemps ainsi qu'une lividité produite par le mouvement et l'excitation, la respiration restant normale, sont les indices d'un défaut de conformation du cœur ou des gros vaisseaux. 9. Une lividité temporaire indique l'existence d'une maladie aiguë grave, surtout des organes respiratoires. 10. L'absence de pleurs chez les enfants âgés de 4 mois ou plus dénote une forme de maladie généralement mortelle. 11. Des cris perçants et aigus sont l'indice d'une maladie cérébro-spinale grave. 12. Des mouvements musculaires irréguliers, controlés en partie par la volonté durant l'état de veille. indiquent l'existence de la chorée. 13. La contraction des sourcils jointe au fait de tourner la tête et les yeux afin d'éviter la lumière est un signe de céphalalgie. 14. Quand l'enfant se porte la main à la tête, ou cherche à reposer celle-ci sur le sein de sa mère ou de sa nourrice, il souffre de mal d'oreilles. 15. Quand il se porte les doigts à la bouche, en même temps qu'il se montre très agité, il souffre de quelque maladie du larynx. 16. Le fait de se fretter ou de se pincer le nez indique, chez l'enfant, la présence des vers, ou de quelque maladie intestinale. 17. Si l'enfant se tourne constamment la tête de côté et d'autre, songez à quelque obstruction au larynx. 18. Une voix rauque et indistincte doit faire penser à une laryngite. 19. Une voix faible et plaintive indique une maladie des organes abdominaux. 2. Une respiration lente, intermittente et accompagnée de soupirs accuse la présence d'une maladie cérébrale. 21. Si la respiration est intermittente mais accélérée, il y a de la bronchite capillaire. 22. Si elle est superficielle et accélérée, il y a quelque maladie inflammatoire du larynx et de la trachée. 23. Une toux forte et sonore indique l'existence du croup spasmodique. 24. Une taux rauque et rude est l'indice du vrai croup. 25. Quand la toux est claire et distincte, il y a bronchite. 26. Quand elle est supprimée et pénible, il y a pneumonie et pleurésie. 27. Convulsive, elle indique la coqueluche. 28. On observe parfois une toux sèche et non pénible au cours de la fièvre typhoïde et de la fièvre intermittente, d'une dentition difficile et d'une affection vermineuse; dans ces conditions la toux n'est souvent due qu'à une bronchite dont le point de départ a été la maladie première. _Dr Benj. A. Bradley in Medical Advance.

Traitement de la coqueluche.—M. le docteur Henri Roger, dans le cours de la deuxième période de la maladie, conseille l'usage du sirop suivant, de 1 à 6 cuillerées à café par 24 heures, suivant l'âge et l'intensité des symptômes.

Sirop de belladone	.10 gr.
Siron de valériane	1
Sirop de digitale	aa ogr.

Pour les enfants au-dessous de 2 ans, M. Roger commence par une demi-cuillerée à café, et on augmente d'une demi-cuillerée tous les jours jusqu'au chiffre de deux cuillerées en 24 heures. Pour les coquelu-

cheux de 2 à 5 ans, une cuillerée à café le premier jour, puis jusqu'à six pour les enfants plus âgés. Le sirop sera donné pur ou mélangé avec du sirop de gomme, de violette ou de fleurs d'oranger, dans de l'eau ou du lait.

Lorsqu'il y a difficulté à faire avaler aux enfants une certaine quantité de liquide, (5 à 6 cuillerées par jour), on remplace le sirop par la

teinture suivante:

Pour les enfants au-dessous de deux ans, commencer par 5 gouttes de ce mélange et augmenter de 5 par jour jusqu'au chiffre de 30.

Aux coquelucheux de 2 à 5 ans, on donnera depuis 10 gouttes jusqu'à

60, en augmentant de 10 gouttes par 48 heures.

De son côté M. Luton soigne deux enfants, frère et sœur, atteints de coqueluche. Un jour, il vit sur les lèvres et la langue des ulcérations grisatres manifestement syphilitiques; il prescrivit alors du mercure: un milligramme de sublimé dans 10 grammes de sirop de noyer, de façon à ce que l'enfant prit deux milligrammes de sublimé par jour. Or, du jour au lendemain le nombre des quintes diminua de moitié, leur violence aussi. Le surlendemain et les jours suivants, elles diminuèrent de plus en plus. Voyant un résultat si étonnant, M. Luton donna du sublimé à la sœur non syphilitique; l'amélioration fut chez elle aussi rapide. Chez ces enfants, la coqueluche était grave: plus d'appétit, vomissements fréquents, amaigrissement considérable. Le traitement mercuriel a été institué, il y a huit jours à peine. Aujourd'hui les quintes ont perdu leur caractère spécifique. M. Luton se réserve de refaire l'expérience sur les prochains coquelucheux.—Scalpel.

Valeur diagnostique de la raie blanche dans la scarlatine.— M. Joffroy a insisté, dans une de ses cliniques, sur un signe important au point de vue du diagnostic de la scarlatine, et qui cependant est bien peu recherché: c'est la raie blanche que l'on peut produire sur

les téguments par le frottement d'un corps mousse.

Lorsqu'à l'état normal on vient à tracer une ligne sur la peau au moyen d'un corps mousse, comme l'extrémité arrondie d'un crayon, en exerçant une pression modérée, on ne tarde pas à voir se produire dans les point touchés une raie blanche qui persiste un certain temps. Cette pâleur est due à l'excitation modérée des vaso moteurs et à la contraction des petits vaisseaux qui en est la conséquence. Si la pression a été plus forte, au lieu d'une raie blanche on voit se produire une raie rouge bordée de deux raies blanches. C'est qu'ici l'excitation plus forte a amené, au lieu de la contraction des petits vaisseaux, leur paralysie, tandis que dans la partie contiguē, où la pression a été moins forte, cette excitation n'a amené que la constriction des vaisseaux. Telle est l'explication qu'on donne de ce phénomène bien connu à l'état normal.

Chez certains malades les effets obtenus par cette manœuvre sont tout différents. On sait, par exemple, comme Trousseau l'a démontré, que chez les sujets atteints de méningite on obtient une raie rouge avec la plus grande facilité, d'où lui vient le nom de raie méningitique.

Mais cette raie rouge peut se produire très facilement dans toutes les affections amenant une perturbation dans les fonctions du système nerveux. On la voit survenir ainsi dans beaucoup de cas de fièvre typhoïde, dans l'érysipèle, la variole, la rougeole et les éruptions diphthéritiques. il n'en est plus de même dans la scarlatine pendant tout le temps que dure l'éruption. Au lieu de produire la ligne rouge méningitique, on fait apparaître une ligne pâle assez persistante, qui tranche nettement sur le fond de l'éruption. C'est là un fait signalé depuis longtemps par M. Bouchut et qui peut rendre les plus grands services chez l'enfant comme chez l'adulte au point de vue du diagnostic.

Ce signe, il est vrai, n'est pas aussi marqué à toutes les périodes de l'éruption. M. Vulpian a fait remarquer que cette raie ne se produit pas lorsque l'effiorescence scarlatineuse est à son plus haut degré de M. Joffroy pense cependant qu'on peut l'observer développement. même à ce moment, mais qu'elle est surtout marquée lorsque l'éruption commence à diminuer. Quoiqu'il en soit, c'est là un phénomène bien curieux et assez inattendu. La scarlatine est en effet une fièvre grave, et comme telle elle devrait déprimer le système nerveux et ses ganglions vaso-moteurs, et donner facilement naissance à la raie méningi-

tique. C'est le contraire qui a lieu.

Au point de vue du diagnostic on en conçoit facilement l'importance. Dans le rash diphthéritique, par exemple, qui simule parfois une scarlatine accompagnée d'une angine, l'excitation de la peau amène une raio rouge et non la raie blanche scarlatineuse. Il en est de même pour certaines rougeoles, dont l'éruption peut être facilement confondue avec celle de la scarlatine. Chez un enfant encore dans le service, le diagnostic avec la rougeole n'a pu être établi qu'en raison de l'existence d'une raie blanche, et la desquamation scarlatineuse est bientôt

venue démontrer l'utilité de ce signe ainsi employé.

Dans le rash de la variole enfin, cette exploration peut rendre les plus grands services, car ici, bien souvent les autres signes différentiels font absolument défaut, et, ne fût-ce qu'au point de vue de l'isolement, il n'est pas indifférent de placer dans un service de varioleux un scarlatineux qu'on croit à tort atteint d'un rash variolique. dirigeait un service de varioleux, M. Joffroy a pu souvent constater combien était précieux ce signe, qu'il est d'ailleurs si facile de recher-Il faut toutefois se rappeler que la ligne blanche produite par une excitation intense existe à l'état normal et aussi dans certains états fébriles. Il ne faudrait donc pas se contenter de la coexistence de la ligne blanche et de la fièvre pour supposer que le malade est dans la période d'invasion de la scarlatine. C'est seulement l'existence de la signe blanche sur l'éruption qui a de l'importance.—Abeille méd.

De l'ostéotomie et de l'ostéoclasie dans le traitement du genu valgum.—Congrès français de chirurgie.—M. Demons (de Bordeaux) fait part des raisons majeures qui l'ont porté à se convertir à l'ostéo clasie, après avoir été un défenseur ardent de l'ostéotomie. l'emploi de l'ingénieux appareil de Robin (de Lyon) qui a entrainé ce changement d'opinion et de pratique.

M. Demons a d'abord essaye comparativement l'osteotomie et l'os-

téoclasie sur le cadavre.

L'ostéotomie produit de petites esquilles; la fracture par laquelle

on termine l'opération est oblique et irrégulière. Farabouf, qui a répété ces expériences, est arrivé aux mêmes résultats. Il ne faut pas, sur ce sujet, s'en rapporter aveuglément aux figures du livre de M. MacEwen, ces figures sont schématiques et ne disent qu'une partie de la vérité.

L'ostécelasie produit une solution de continuité beaucoup plus franche; la fracture est rare, sous-périostée. Elle s'accompagne de désordres si peu étendus, qu'après avoir enlevé les parties molles, les mus-

cles, on a de la peine à trouver la fracture.

Sur le vivant, M. Demons, a pratiqué six ostéctomies et autant d'otéclasies pour genu valgum. Cette dernière opération lui a paru très simple; tout le monde peut la pratiquer, le redressement du membre est facile et complet; l'opération exige peu de surveillance; les accidents sont nuls, sauf une insignifiante ligne ecchymotique et une hydarthrose légère. L'ostéctomie est plus difficile; il faut, pour se servir convenablement du ciseau, une certaine habileté manuelle; la poplitée a été blessée par des opérateurs malheureux; à la suite de l'opération, peuvent apparaître des complications, rares sans doute, mais d'une gravité incontestable.

Si l'on considère les résultats définitifs de ces deux opérations, on remarque d'abord que dans les deux cas, la rectitude du membre est parfaite, et que le sujet reste aussi bien guéri après l'ostéotomie qu'après l'ostéoclasie, mais, dans cette dernière opération, les accidents articulaires consécutifs sont moins prononcés que dans l'ostéotomie, et le malade marche plus vite. L'arthrite de voisinage est réduite au

minimum.

En somme, des opérations qu'il a pratiquées, des expériences qu'il a faites sur le cadavre, M. Demons n'hésite pas à conclure que si l'ostéotomie est une bonne opération, l'ostéoclasie est une opération meilleure et que ce dernier procédé tire surtout ses avantages de l'excellent appareil imaginé par Robin de Lyon.—Tribane médicale.

DERMATOLOGIE.

De la couperose.—Clinique de M. le professeur Fournier à l'hôpital Saint-Louis.—La couperose, ou acné rosacée, est une affection terrible qui désole les gens parce qu'elle les défigure et les empêche quelquefois de gagner leur vie, ainsi les employés qu'elle fait renvoyer de leur

magasin, et les ouvriers, de l'atelier.

Elle débute par de l'érythème qui se montre d'abord sur le front, à la racine du nez, puis sur les joues, le nez et le menton. L'érythòme se prononce et bientôt se dessinent des arborisations vasculaires très marquées et qui peuvent même atteindre parfois le volume d'une plume de corbeau. Cet état peut persister longtemps, mais à la longue il se produit de petites granulations sèches ou reconvertes d'une légère squamme, qui infiltrent le derme et qu'on sent parfois mieux qu'on ne les voit. Enfin se montrent les pustules d'acné.

C'est une maladie chronique avec alternatives de rémissions spontanées et d'exacerbations passagères. Quelquefois elle prend la torme hypertrophique et détermine un énorme bourgeonnement du nez, chez les femmes, elle ne va pas jusque-là et n'aboutit jamais à cette hypertrophie désignée sous le nom de rhynophyma. Souvent elle se borne longtemps à des congestions faciales qui donnent à ces personnes une figure enluminée et se produisent sous des influences variables, comme une digestion laborieuse, une atmosphère chaude ou une émotion quel-

conque.

Les causes de cette affection sont diathésiques. Bazin a signalé sa fréquence chez les arthritiques; on l'observe chez les scrofuleux. On a cherché à expliquer sa fréquence chez les cochers et les cuisinières par l'action du grand air et des fourneaux, mais ces causes sont incertaines; la seule qui soit bien établie est l'influence utérine; c'est, en effet, chez les femmes dont les règles sont courtes et pénibles qu'on l'observe le plus souvent et surtout à l'âge mûr et à l'époque de la ménopause. Il faut bien savoir qu'elle peut être absolument indépendante de l'alcoolisme.

Trois affections ont, avec la couperose, une ressemblance superficielle: l'acné, le lupus et certaines syphilides de la face. Pour la distinguer des syphilides, on remarquera que les localisations de la couperose sont toujours symétriques, ce qui n'arrive pas à celles de la syphilis qui, par exemple, frapperont une aile du nez, en laissant l'autre intacte. Les éruptions de la syphilis sont beaucoup plus saillantes, plus volumineuses, et ne tardent pas à faire place à des ulcérations, ce qui n'est pas le cas de la couperose. On évitera de la confondre avec l'acné, en se rappelant qu'il y a dans la couperose une hypérémie et des arborisations vasculaires qu'on ne trouve que dans l'acné; de plus, la couperose est localisée à la face, au lieu que l'acné frappe en même temps la poitrine, les épaules et surtout le dos.

Les améliorations et la guérison de la couperose ne sont que temporaires. On a employé contre elle de nombreuses méthodes, ce qui est un indice suffisant de leur peu d'efficacité. Il faut commencer par s'adresser à la diathèse, sans en attendre cependant beaucoup de résultats; on a recours ensuite à un traitement topique. On procédera par tâtonnements en n'employant pas d'abord les moyens les plus éner-

giques.

Onctions avec le glycérolé à l'oxyde de zinc au sixième. — Lotiens avec le mélange suivant, qu'on laissera sur la peau sans l'essuyer :

Fleur de soufre	15	grammes
Alcool camphré	60	"
Eau	250	"

Deux ou trois pulvérisations par jour avec de l'eau boratée au vingtième.

Si cette médication a échoué, on essaie la suivante :

Pendant deux à trois jours, barbouiller les parties malades de savon noir ou vert qu'on laissera sécher sur la peau; il en résulte bientôt nne légère inflammation, pendant la durée de laquelle on ne se sert que d'émollients; quand elle a cessé, on recommence l'emploi du savon mou, et cela plusieurs fois de suite. Cette méthode substitutive donne quelquefois des succès.

Alibert employait les sulfureux, qu'il appelait le mercure de l'acné: pommade soufrée au quart. C'est encore une méthode substitutive,

mais moins active que la précédente.

Hébra fait un masque avec des bandelettes d'emplâtre de Vigo; c'est moins irritant et plus commode.

Bazin se servait d'huile de cade.

Enfin, en cas d'insuccès avec tout ce qui précède, on a recours à la teinture d'iode, le sublimé corrosif, la potasse caustique, les scarifications, surtout dans l'acné variqueuse, et la cautérisation ignée. Et l'on fait prendre en même temps le proto iodure de mercure à l'intérieur. _Journal de la Santé publique.

Traitement de la gale.-Le Répertoire de Pharmacie indique, d'après le Pharmac. Zcitung, le nouveau traitement employé par le docteur Comessati. L'auteur le recommande comme étant d'un emploi très facile, d'une action très sûre et ne présentant pas les inconvénients des autres traitements.

Dans un litre d'eau, on dissout 205 grammes d'hyposulfite de soude et on opère des lotions, sur tout le corps, avec cette solution, en se cou-

Le lendemain matin, on opère un nouveau lavage du corps avec de

l'eau renfermant 50 grammes d'acide chlorhydrique par litre.

L'explication de ce traitement est facile; il se dépose dans les pores de la peau du soufre à l'état très divisé et qui reste très longtemps; il se forme aussi de l'acide sulfureux et du chlorure de sodium. Les deux produits de cette réaction sont toxiques pour l'acarus. L'auteur a obtenu les résultats les plus satisfaisants de ce traitement qui n'a pas besoin d'être répété.

GRIGORJEW traite la gale par l'iodoforme. Ce traitement comprend deux périodes. La première : le malade, plongé dans un bain tiède, est frictionné pendant une demi-heure, avec du savon noir; puis enduit

avec une pommade à base d'iodoforme composée de :

 Iodoforme
 4 gr

 Cérat simple
 25 "
 Huile d'olive, quantité suffisante.

Pour obtenir une cure radicale, il faut au moins deux bains et deux frictions.

La seconde période, traitement consécutif, se borne à enduire une ou deux fois par jour, avec la pommade à base d'iodoforme, les régions douloureuses de la peau. La durée totale du traitement est en moyenne

de cinq à six jours.

D'après Grigorjew, ce mode de traitement a pour avantages: 1º de tuer rapidement les acares et leurs œus déposés sous la peau; 20 de diminuer l'impressionabilité de la peau et les démangeaisons; ce résultat est obtenu après une seule friction; 3º de ne pas irriter la peau du malade; 40 de hâter la guérison de l'eczéma scabigineux.—Scalpel.

Le jequirity dans les affections de la peau.—Le docteur Shoe-MAKER, de Philadelphie, expose de très heureux résultats obtenus par l'emploi de cet agent irritant dans le traitement des lupus, des ulcères

rongeants, de l'épithelioma.

a) Un conducteur de 35 ans, ne pouvant garder le repos, avait un ulcère spécifique à la jambe que le traitement anti-syphilitique ne put uerir; malgré la marche, cet ulcère fut guéri en 15 jours, après deux pplications do jequirity.

b) Une ouvrière de 17 ans, atteinte d'ulcère scrofuleux au cou, saignant au moindre contact, n'obtint rien du traitement anti-scrofuleux

et fut facilement guérie par le jequirity.

c) Une malade de 40 ans, atteinte de lupus ulcéré du dos du nez, fut traitée, après consultations multipliées, par les escharotiques et par le grattage, sans succès, tandis qu'en trois semaines l'émulsion de jequirity guérit ce lupus après la chute de la croûte.

d) Une ulcération épithéliale du dos de la main chez un homme de 43 ans, couvrant toute cette région, siège de douleurs lancinantes et résistant à des grattages multipliés, fut guérie, après que le jequirity eût déterminé son inflammation spéciale, avec formation et chute de

croûtes.

e) Une lingère de 45 ans porte un lupus ulcéré des deux côtés de la face, qui était traité sans succès depuis plusieurs années; le jequirity amène une inflammation très intense avec fièvre jusqu'à formation de la croûte-cuirasse, après cinq applications successives de jequirity, on laissa les croûtes en place, et à leur chute les granulations, les tubercules avaient disparu et l'ulcère était cicatrisé.

En résumé, le jequirity a tenu ses promesses dans le traitement des ulcères de mauvaise nature, mais il doit être manié avec prudence parce qu'il amène une inflammation érysipélateuse accompagnée de symptômes généraux graves chez les sujets sensibles.—Practitioner.

Traitement du prurit.—Un correspondant du St. Louis Medical Journal parle avantageusement de l'emploi de l'oléate de chloral pour combattre les affections cutanées prurigineuses, telles que le prurit anal, l'eczéma, etc. Cet oléate renferme une drachme de chloral et une drachme de camphre pour une once d'acide oléique. Depuis long-temps l'on connaît les propriétés analgésiantes locales du camphre et du chlorure. L'addition de l'acide oléique a sans doute pour effet de faciliter l'asorption de ces deux médicaments par la peau.

Dans quelques cas de maladies cutanées accompagnées de prurit intense, lichen, prurigo, etc., rien n'est aussi efficace que l'acide sulfurique dilué. On l'applique localement, dilué, et on l'administre à l'inté-

rieur, à dose de 10 minimes.

Le professeur Hardy, de Paris, emploie une pommade dont voici la formule: Naphtol 10 parties; vaseline 100 parties.—Analectic.

Traitement du prurit anal.—Un correpondant du British Medical

Journal suggère le fraitement qui suit :

Laver soigneusement les parties externes avec de l'eau chaude et même injecter un peu de celle-ci dans le rectum, puis introduire un bourdonnet de ouate imbibé de la solution suivante:

Acide carbolique	20 grains
Laudanum	4 drachmes
Acide hydrocyanique dilué	2 "
Glycérine	4 "
Eau q. s. pour faire	4 onces.

On enlève le bourdonnet avant chaque selle, et on en remet un nouveau immédiatement après.—N.Y. Med. Journal.

FORMULAIRE.

Hémoptisie.—Bartholow.	
P.—Extrait fluide d'ipecac Teinture de digitale. Extrait fluide d'ergot.	10 " 1 drachme
M.—A prendre en une seule dose, toutes les heures les demi heures jusqu'à nausée et vomissement.—North	s ou toutes les western Lancet.
Coliques néphritiques.	
P.—Borate d'ammoniaque Eau distillée	4 onces
MDose: Une cuillerée à soupe, dans beaucoup d' deux heuresJournal de médecine de Paris.	eau, toutes les
Spermatorrhée.—Sinéty.	
P.—Extrait de belladone Poudre de racine de belladone Conserve de roses	4 grains
Dose: De 1 à 3 pilules, le soir, au coucher, dans les c torrhée nocturne résultant du spasme des vésicules sém médicale.	cas de sperma- ninales.—Union
Hypertrophie de la Iuette.—Dr Monin.	
D 30. 1. 1	
P.—Muriate de morphine. Bromure de potassium. Teinture de coca. Glycérine. M.—Usage local.—Union médicale.	4 grains 1 drachme 2 drachmes 1½ once
Teinture de coca	1 drachme 2 drachmes
Teinture de coca	1 drachme 2 drachmes 1½ once
Teinture de coca. Glycérine. M.—Usage local.—Union médicale. Rhumatisme articulaire.—Hépital Bellevue. P.—Hydrate de chloral. Acide salicylique. Onguent de stramonium (U. S. P.) M.—Usage local.—Analectic.	1 drachme 2 drachmes 1½ once
Teinture de coca. Glycérine. M.—Usage local.—Union médicale. Rhumatisme articulaire.—Hópital Bellevue. P.—Hydrate de chloral. Acido salicylique. Onguent de stramonium (U. S. P.). M.—Usage local.—Analectic. Diphthérie.—Dr C. H. Hughes. P.—Hydrate de chloral. Sirop de tolu. Eau de menthe q.s. pour faire deux onces.	1 drachme 2 drachmes 1½ once 1 drachme 1½ " 1 once 1 drachme 1 once
Teinture de coca. Glycérine. M.—Usage local.—Union médicale. Rhumatisme articulaire.—Hópital Bellevue. P.—Hydrate de chloral. Acide salicylique. Onguent de stramonium (U. S. P.). M.—Usage local.—Analectic. Diphthérie.—Dr C. H. Hughes. P.—Hydrate de chloral. Sirop de tolu	1 drachme 2 drachmes 1½ once 1 drachme 1½ " 1 once 1 drachme 1 once a soupe d'eau intérieur, une

L'UNION MEDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

Drs A. LAMARCHE et H. E. DESROSIERS.

MONTRÉAL, JUIN 1885.

Pour tout ce qui concerne l'Administration ou la Rédaction, s'adresser, **par lettre**, à l'*Union Médicale du Canada*, Tiroir **2040**, Bureau de Poste, Montréal, ou **verbalement**, soit au Dr A. Lamarche, No 276, rue Guy, soit au Dr H. E. Desrosiers, No 70, rue St. Denis, à Montréal.

L'abonnement à l'Union Médicale est de \$3.00 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par lettre enregistrée ou par mandat-poste payable au Dr A. Lamarche.

MM. les abonnés sont priés de donner à l'administration avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans l'envoi ou quelqu'erreur dans l'adresse du journal.

L'Union Médicale du Canada étant le seul journal de médecine publié en langue française sur le continent américain est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, fabricants d'instruments de chirurgie et autres personnes faisant affaires avec les membres de la profession.

MM. AMÉDÉE PRINCE & CIE., négociants-commissionnaires, 36, Rue Lafayette à Paris, France, sont les fermiers exclusifs de l'*Union Médicale* pour les aunonces de maisons et de produits français et anglais.

Pour les annonces de produits canadiens ou des Etats-Unis, s'adresser à l'administration.

Les manuscrits acceptés restent la propriété du journal.

Il est entendu que l'*Union Médicale* ne se rend pas responsable des opinions émises par se⁸ collaborateurs et ses correspondants.

Tout ouvrage dont il sera déposé deux exemplaires à la Rédaction sera annoncé et analysé s'i y a lieu.

Le seul agent collecteur autorisé pour la ville de Montréal et la banlieue est M. N. LÉGARÉ.

L'Union Médicale ne donne accès dans ses colonnes d'annonces qu'aux maisons et produits qu'elle croit pouvoir recommander à ses lecteurs.

Bureau provincial de Médecine.

La réunion semi-annuelle du Bureau des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens a eu lieu à Montréal, le 13 mai, sous la prési-

dence du Dr C. E. Lemieux, président du Collège.

Après l'adoption des rapports des assessseurs pour les Universités Laval, Victoria, Bishop et McGill, on a donné lecture du rapport du Bureau d'Examinateurs pour l'admission à l'étude de la médecine. Ce rapport constate que sur 62 candidats, 39 ont subi l'épreuve avec succès, 17 ont été refusés pro-tempore et 6 l'ont été définitivement.

Le rapport de M. Lamirande, agent du Collège, fut ensuite pris en considération. Durant les derniers six mois, le Collège a gagné six

causes et en a perdu une; cinq sont encore sub-judice.

M. Tierney, de West-Farnham. demande au Bureau la permission de continuer à pratiquer la médecine, attendu qu'il exerce depuis vingtinq ans. Le Bureau déclare n'avoir pas le pouvoir nécessaire d'ac-

corder semblable permission.

On présente un rapport relatif à certaines accusations portées contre M. Lamirande, agent du Collège. Le rapport comporte que M. Lamirande n'est pas tout-à-fait exempt de blâme et qu'il a agi au-delà des limites de son autorité. On recommande que les pouvoirs de l'agent soient mieux définis.

Le Dr Durocher propose, appuyé par le Dr Rinfret, que les réponts sécrites des candidats à l'admission à l'étude de la médecine soient dorénavant signées d'un pseudonyme.

Le comité nommé à la dernière séance pour examiner l'état financier du Collège fait rapport. L'examen et la discussion de ce rapport sont

renvoyés à la prochaine séance.

Avis est donné qu'à la prochaine réunion une motion sera faite à l'effet de placer de nouveau entre les mains du régistrateur la collection de la contribution annuelle, le régistrateur devant, pour cela, recevoir une indemnité de \$400 par an.

Sur proposition du Dr Marsden, appuyé par le Dr L. LaRue, le Collège reçoit le rapport du comité chargé de s'enquérir des accusations portées par le Dr Lachapelle contre l'École de Médecine Victoria.

Avis de motion est donné à l'effet d'autoriser le président du Collège à émaner des licences ad interim dans l'intervalle des réunions du

Bureau.

La motion du Dr LaRue au sujet de la création d'un Bureau Central d'examens est remise à la prochaine séance.

C'est tout! Certes, voilà du temps bien employé! Et dire que c'est pour transiger d'aussi importantes affaires que nos Gouverneurs se sont réunis ici, à dix dollars par jour! Fort heureusement qu'une journée a suffi. Si la réunion de septembre prochain ressemble à celle-ci, toute la profession aura droit d'y voir un nouvel argument en faveur du changement que nous proposions dans un de nos précédents numéros, mais dont le Bureau ne s'est pas encore occupé, croyons-nous: remplacer les assemblées semi-annuelles par une seule réunion annuelle. Comme il semble probable que les élections triennales vont nous venir avant que le Bureau ait pu décider quelque chose sur ce point, alors toute la profession pourra s'en occuper et manifester à ce sujet sa manière de voir.

**

La question du Bureau Central d'Examens a encore été remise à trois mois. On avait pourtant bien promis qu'on s'en occuperait cette fois. La motion devait être discutée et mise aux voix. Rien de tout cela! Y a-t-il eu cette fois encore des amis trop craintifs à la demande desquels il a fallu remettre ainsi la partie? C'est ce qu'il nous a été impossible de constater.

Pour drôle elle-est drôle la pétition de M. Tierney. Parce qu'il a, pendant nombre d'années, pratiqué la médecine en contravention avec les règlements du Collège, il demande qu'on veuille bien le laisser faire. Rien que cela! Comme si le nombre des années avait dû nécessairement lui donner la sanction du savoir et de l'érudition. En lui répondant qu'il n'avait pas le pouvoir d'accorder semblable permission. le Collège voulait-il laisser croire qu'il l'aurait accordée volontiers s'il eût eu tel pouvoir? Il y a des malins qui prétendent que cela est possible.

Le rapport du comité chargé de s'enquérir du fondé et du non-fonde des plaintes portées contre M. Lamirande, agent du Collège, a été adopté. Nous concourons pleinement dans les conclusions de ce rapport pour ce qui concerne la définition des pouvoirs de ce Monsieur. Nous en avons déjà fait la remarque: Le Collège l'autorise à institue des poursuites contre les charlatans, mais il ne peut le faire qu'à été risques et péril. Si la cause est bonne et le procès gagné, tant mieur pour le Collège. Si la cause est mauvaise et le procès perdu, tant pis pour M. Lamirande.

Il en est qui ne trouvent pas cela juste. Ne serait-il pas inopportun de se demander, à cette occasion, si l'on ne pourrait pas s'assurer les services d'un agent plus actif ou étendre les pouvoirs de l'agent actuel de manière à lui faire jouer un rôle moins passif que celui qu'il joue actuellement? Un charlatan, rebouteur, etc., pratique au vu et au su de tout le monde dans telle localité. Personne ne vent ou n'ose porter plainte ouvertement, dans la crainte de se compremettre. Le médecin de l'endroit se plaint bien, mais par lettre seule ment, et bien souvent ne le fait qu'en cachette et sous le sceau de secret de peur de s'aliéner les bonnes grâces de quelques-uns de se clients, amis du charlatan. Bref, là où les preuves semblent pulluler il devient parsois difficile, sinon impossible d'en réunir un nombre suffisant pour faire condamner un individu qui fait la nique à la le médicale. Si l'agent pouvait alors se transporter sur les lieux, prende des renseignements d'une façon plus directe, s'enquérir du nom de témoins à assigner, et calculer ainsi les chances de succès, il pourrait peut être étendre davantage le cercle de ses opérations et travaille plus efficacement à nous débarrasser de la gent charlatane!

35.^{27.}35.

Certaines plaintes ont déjà été formulées contre la manière dont se font les examens préliminaires à l'étude de la médecine. La plupar du temps, toujours, dirons-nous, il a été constaté que ces plaintes étaien sans fondement, le système fonctionnant aussi bien qu'on peut l'espérer, et ne faisant des mécontents que parmi les candidats malheurent et dans le cercle de leurs amis. On a crié, en particulier, contre le sait que les réponses (écrites) des candidats étaient signées du nom propre de ceux-ci au lieu de l'être d'un pseudonyme. Bien que nous n'ayou aucun doute sur l'impartialité parfaite des examinateurs, cependant nous sommes contents de voir que l'on a fait modifier le règlement de telle façon que dorénavant, chaque réponse devra être signée d'un non de plume. Les plus exigeants ont là de quoi être satisfaits. Seule ment il faudra veiller à ce qu'il n'y ait pas de fraude, et à ce qu'aucu des candidats admis dans la salle d'examen n'y vienne, à la faveur de pseudonyme, concourir pour un ami, comme cela s'est déjà fait ave l'ancien système.

Le Journal d'Hygiène Populaire.

Nos meilleurs souhaits au Journal d'Hygiène Populaire qui viet d'entrer dans sa deuxième année, et nos bien sincères félicitations notre ami, M. le Dr Desroches, qui a su, à force de soins, de courage et

de persévérance, mener à bien cotte publication durant les premiers mois de son existence. Le Journal d'Hygiène a une grande mission à remplir. Aujourd'hui, plus que jamais, il importe d'inculquer au peuple les saines notions d'hygiène et de lui faire comprendre que l'intérêt général, au point de vue des questions sanitaires, est tout entier dans la manière dont les individus comprendront et mettront à exécution les proceptes de l'hygiène privée. Or c'est là ce qu'il semble difficile d'obtenir. Notre ami et collègue, tout en ne se faisant aucune illusion à ce sujet, ne s'est pas épargné pour assurer le succès de l'entreprise que lai avait confice la Société d'Hygiène. Il peut se flatter d'avoir réussi. Au fond, ce n'est pas tant la Société d'Hygiène qui a fait le Journol ce qu'il est aujourd'hui, que le travail incessant et le dévouement de M. le Dr Desroches. Aussi la Société n'a-t-elle fait que lui rendre instice en lui en confiant à la fois la direction et la propriété exclusive. L'expérience a prouvé que l'on ne pouvait mieux choisir. C'est donc avec la plus grande cordialité que nous disons à notre ami et à l'œuvre qui lui est chère : Ad multos annos !

A nos correspondants.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous adressent des correspondances et qui les signent d'un pseudonyme, de vouloir bien faire connaître leur nom à la rédaction. Nous n'avons pas d'objection à publier une correspondance aussi signée d'un nom d'emprunt, mais le nom véritable de l'auteur doit nous être connu, attendu que, ne voulant pas prendre la responsabilité des opinions émises par nos correspondants, quels qu'ils soient, nous puissions cependant savoir, le cas échéant, sur qui faire retomber cette responsabilité.

Aliment de Mellin.—Il n'y a pas longtemps encore que tout aliment prôné à renfort d'annonce comme pouvant suppléer au défaut d'assimilation normale jouissait d'emblée d'une grande faveur et d'un succès passager. Il a été prouvé que toutes ces substances contenaient une quantité considérable de matières amidonnées indigestes.

Liebig dit: "On ne saurait nier que les aliments farinaces aujourd'hui en usage sont la cause de la plupart des maladies et de la moitié de la mortalité chez les enfants." L'aliment de Mellin (Mellin's Food), conformément aux principes de Liebig, ne contient pas de farinacés, ni aucune substance non assimilable. Il est sans rival comme nourriture pour les estomacs débiles, pour suppléer à la nutrition en défaut et comme galoctogène chez les femme qui allaitent.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

New-York Academy of Medicine.—Valedictory address by the President, Fordyce Barker, M.D., L.L.D. New-York, 1885.

Disinfection and Disinfectants.—Preliminary Report made by the Comlittee on disinfectants of the American Public Health Association. Bibliothèque diabolique.—Jean Wier.—Histoire, disputes et discours des illusions et impostures des diables, des magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs, des ensorcelés et démoniaques et de la guérison d'iceux; Item de la punition que méritent les magiciens, les empoisonneurs et les sorcières. Le tout compris en six livres; par Jean Wier, médecin du duc de Clèves, suivi: de deux dialogues touchant le pouvoir des sorcières et la punition qu'elles méritent, par Thomas Erastus. Avant-propos par Bourneville;—Biographie de Jean Wier, par Axenfeld.

Cet ouvrage forme deux beaux volumes de plus de 600 pages, et orné du portrait de l'auteur, gravé au burin.

Prix: Papier vélin, 15 fr. les deux volumes.

Il a été tiré pour les amateurs un certain nombre d'exemplaires sur papier de luxe.

Papier parcheminé (nº 1 à 300), prix 20 fr. les deux volumes.

Papier Japon, des Manufactures impériales (nº 1 à 150), prix 25 fr. les deux volumes. A la librairie du *Progrès médical*, 14, rue des Carmes, à Paris.

N. B.—Les prix ci dessus sont pour les exemplaires pris dans nos bureaux; pour la France, le port est de 1 fr.; pour l'étranger, de 2 fr. 50.

NOUVELLES MEDICALES.

- —Le Bureau de Santé de la ville de New-York a dernièrement soumis à l'analyse divers échantillons de quinine. Un grand nombre (50 p. 100) ont été trouvés adultérés.
- —Nous sommes informés par le Liverpool Journal of Commerce que ce sont MM. Evans, Sons & Co., qui, par l'entremise de leur succursale à Montréal, ont obtenu le contrat pour la fourniture des hôpitaux et ambulances du Nord-Ouest durant les derniers troubles. Ce sont eux aussi qui ont fourni à nos troupes le Lime-Juice, dont il a dû s'absorber d'énormes quantités.
- —M. le Dr Larocque a donné sa démission comme médecin de la cité de Montréal. Une commission, dite consultative d'Hygiène, composée de Son Honneur le Maire, des présidents des comités de Finance et de Santé et de quatre médecins représentant les quatre facultés de médecine de la ville, a été créée pour choisir un remplaçant au Dr Larocque et servir de conseil au nouvel officier de santé en vue des remaniements à faire incessamment dans le Bureau de Santé et des mesures à prendre contre les épidémies dont nous sommes menacés.

Le choix de la commission consultative, relativement au médecin de la cité, devra être ratifié par le Comité de Santé et par le Conseil de Ville.

Nécrologie.—A Copenhague, M. le professeur Panum, ex-président du Congrès international de médecine tenu à Copenhague l'année dernière; à Halle, M. le professeur Henle, de l'Université de Halle.

DECES.

LEMAN.—A Montréal, le 24 mai, M. le Dr Jos. Leman.

Picault.—A Montréal, le 31 mai, P. E. Picault, Ecr., M.D., à l'âge de soixanteseize ans.